BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

65ème année

lasemaineafricaine.net

N° 3737 du Vendredi 27 Octobre 2017 - 65e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Le Père Christian revient sur la Semaine sociale 2017

La promesse est une dette

(Lire page 15)

Parlement

En attendant le budget, on mouline les bonnes intentions

(P.3)

Anniversaire de l'ONU

Appel à un effort d'ensemble **pour relever les défis du monde**

Célébration de la Journée de l'ONU à Brazzaville: la photo de famille.

(P.3)

GRILLE TARIFAIRE DE RADIO MAGNIFICAT

La Radio Magnificat, sur 93.5Mhz, vous informe qu'elle se met au service de vos exigences d'annonce avec la plus extrême des disponibilités. La grille de ses tarifs se présente comme suit :

- Communiqué nécrologique : 1500F/Jour pour 5 diffusions
- Communiqués divers : 2000F/J pour 5 diffusions
- Spot conception : 25 000F/ J pour 30 secondes
- Spot diffusion : 5000 F les 30 secondes
- Retransmission de Messe : 60.000Frs

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 31 Octobre 2017: Saint Michel de Ngangouoni

La Rédaction.

Editorial

En mode tango

Santé

Les Français au chevet du CHU-B !

(P.6)

Kenya

L'improbable imbroglio

(P.7)

INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP/CEDAP/0001/RELANCE LTA TRAITEURS)

RECRUTEMENT DE CINQ (05) SOCIETES/ENTREPRISES IMMATRICULEES AU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (RCCM) POUR LA FOURNITURE DE SERVICES TRAITEURS PENDANT LES ATELIERS, SEMINAIRES, CONFERENCES ET AUTRES MANIFESTATIONS OFFICIELLES ORGANISEES OU CO-ORGANISEES PAR LE PNUD OU LES AUTRES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Congo Brazzaville vous invite par la présente à déposer une soumission dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relative à l'objet sus-référencé.

- Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à l'accueil du bureau du PNUD-Congo, du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30.
- Le dossier est également disponible à travers le lien suivant sous le numéro N° 41909
http://procurement-notices.undp.org

Les soumissions doivent être déposées sous enveloppes scellées jusqu'au 20 novembre 2017 à 17h30 à l'adresse suivante:

PNUD Congo Brazzaville angle avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch)/rue Behagle Centreville, Brazzaville
République du Congo
Tel: +242 06 660 85 76

Votre soumission doit être rédigée en langue française, et assortie d'une durée de validité minimum de 120 jours.

Le PNUD se réserve le droit de rejeter tous les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite de remise des demandes. Pourront également être rejetés, les dossiers soumis par des prestataires ayant fait la preuve au cours des contrats antérieurs avec le PNUD ou toute autre Agence du Système des Nations Unies ou autres employeurs de défaillances concernant la(les) mission(s) et/ou le(s) chantier(s) qui leur ont été confié(s).

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.
Sincères salutations

Mohamed Abchir
Représentant Résident Adjoint
20 octobre 2017

Section 1. Lettre d'invitation

Brazzaville le 23 octobre 2017

Pour le recrutement de bureaux d'étude ou consortium de consultants nationaux ou internationaux chargés de réaliser des études de faisabilité, d'avant-projet détaillé et du dossier d'appel d'offres pour la construction des microcentrales hydroélectriques en milieu rural

Chère Madame/Cher Monsieur,
Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relative au recrutement d'un bureau d'étude ou consortium de consultants par lot, pour la réalisation des études complètes en vue de la construction des microcentrales hydroélectriques dans cinq (05) sites à travers la République du Congo.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'accueil du bureau du PNUD- Congo et est également disponible à travers les liens suivants:
http://procurement-notices.undp.org/add_doc.cfm?notice_id=41877
https://www.ungm.org/UNUser/Notice/63431
La présente RFP inclut les documents suivants:
Section 1 – la présente lettre d'invitation
Section 2 – les instructions destinées aux soumissionnaires (incluant la fiche technique)
Section 3 – les termes de référence
Section 4 – le formulaire de soumission
Section 5 – les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire
Section 6 – le formulaire de soumission technique
Section 7 – le formulaire de soumission financière
Section 8 – le contrat devant être signé, incluant les conditions générales
Votre offre, comprenant une soumission technique et une soumission financière sous plis fermés et séparés, doit être déposée conformément à la section 2.
Nous vous prions de bien vouloir adresser une lettre d'accusé de réception au PNUD à l'adresse suivante:
Programme des Nations Unies pour le Développement
Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch)/Rue Behagle, Centreville
B.P.: 465 Brazzaville, République du Congo
A l'attention de: Monsieur Le Représentant Résident du PNUD, Congo Brazzaville
Et porter la mention: «RFP/PROC/006/Etudes de faisabilité Micro-Hydroélectricité»
Ladite lettre doit être reçue par le PNUD au plus tard le 13 novembre 2017 à 17h30 (heure de Brazzaville) et indiquer si votre société entend déposer une soumission. Si tel n'est pas le cas, le PNUD vous serait reconnaissant d'en indiquer la raison pour les besoins de la tenue de nos dossiers.
Si vous avez reçu la présente RFP dans le cadre d'une invitation directe du PNUD, sa transmission à une autre entreprise nécessite que vous notifiiez au PNUD une telle transmission et le nom de la société destinataire de l'invitation.
Dans l'hypothèse où vous auriez besoin d'explications, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de coordonnateur des questions liées à la présente RFP.
Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.

Cordialement,
Mohamed Abchir, Représentant Adjoint

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
Notaire
B.P: 4866, Téléphone: (242) 06 667 00 66/06 473 30 79 / 104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, Face Laboratoire de Total./ E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 27 septembre 2017, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: BIOCOMEX PHARMA-SARL-U. aux caractéristiques:

- Dénomination: BIOCOMEX PHARMA-SARL-U.;
- Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
- Capital social: 1.000.000 F. CFA.;

- Siège social: Pointe-Noire, quartier KM4, vers MPEMBA, Boîte postale: 5148; Téléphone: (00242) 05 597 87 91;

Objet social: La promotion des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, assurer la représentation des laboratoires pharmaceutiques, la distribution et la diffusion pharmaceutiques;

- Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM.;
- Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 6894, Folio 176/16, en date du 28 septembre 2017;

- Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n° 17 DA 1249 du 12 octobre 2017;

- Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG PNR/17 B 409 du 12 octobre 2017;
- Gérance: Monsieur KOUNI Jean Serge Corneille est nommé gérant de la société, pour une durée de 4 ans.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
Notaire.

SOCIETE AGETRAD BUSINESS SARL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social à Brazzaville / 1072, Rue Vindza, Plateau des 15 ans, Moungali
Brazzaville, République du CONGO

AVIS DE DISSOLUTION

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Brazzaville le 18 septembre 2017 par les associés de la Société AGETRAD BUSINESS, société à responsabilité limitée au capital d'un million (1.000.000) de francs CFA, immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM 14 B 5168 du 28 juin 2014; il a été décidé de la dissolution anticipée de la société. Le procès - verbal de dissolution a été enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, à Brazzaville, le 2 octobre 2017, sous folio 183/1 n°1476. Le dépôt du procès-verbal de dissolution anticipée de la société a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 17 DA 770, le 4 octobre 2017.

La Gérance

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60 / NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SHARAKAH D GROUP

Société A Responsabilité Limitée
AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Adresse: Camp Ravin du Tchad, Centre-ville, arrondissement n°3 Poto-poto
BRAZZAVILLE / RCCMCG/BZV/17 B 7234

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 12 octobre 2017, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, en date 16 octobre 2017, sous Folio 193/3 n°1555, il a été constitué une société dénommée: «SHARAKAH D. GROUP» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, au Camp Ravin du Tchad, Centre-ville, arrondissement n°3 Poto-poto;

Objet: Sécurité maritime, Traitement des déchets pétroliers, Commerce général;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°17 B 7234 du 17 octobre 2017;

Gérance: Monsieur WILSON BAHUN Serge Adjete est le Gérant-Associé de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA

Parlement

En attendant le budget, on mouline les bonnes intentions

La session budgétaire ouverte par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, le 16 octobre dernier, a été caractérisée par la curiosité de ne pas se tenir en face de chiffres et de faits. Le budget 2018 ne sera en effet débattu qu'après le recadrage «de commun accord» qu'entend y apporter le Fonds monétaire international, actuellement en discussions avec le Congo sur la santé de son économie et la véracité des indicateurs fournis. C'est pourquoi, le 16 octobre, la séance a été plutôt une sorte de playback des députés, une simulation et une proclamation de bonnes intentions.

Isidore Mvouba.

Pierre Ngolo.

Tout en reconnaissant les difficultés actuelles que traverse le pays, le président de l'Assemblée nationale a reconnu que parler du Congo en ces temps de crise n'était pas aisé. *«Le peuple, qui a placé sa confiance en nous, a son regard tourné vers l'hémicycle. Il veut savoir des questions autour desquelles vont tourner nos débats. Le peuple a hâte de sortir de la situation économique difficile qu'il traverse aujourd'hui»,* a indiqué Isidore Mvouba.

Pour les sénateurs, cette session budgétaire a été comme un test décisif à partir duquel il s'agira de juger la bonne foi des élus qui, lors de leur session inaugurale, avaient proclamé leur engagement à porter un souffle novateur dans la vie du Sénat. Ils s'étaient donnés comme principes réaffirmés : la rigueur, l'efficacité, la créativité et une stricte observation de la règle pour un apport significatif à la promotion de la bonne gouvernance et de la démocratie.

Ils s'étaient engagés à parler vrai. Et pour parler vrai, Pierre Ngolo, président du Sénat et ci-devant Secrétaire général du PCT (Parti congolais du travail), le parti dominant de la scène politique congolaise, a demandé aux sénateurs de décider en toute conscience, afin de mettre les Congolais à l'abri de la manipulation et de l'intoxication que mènent sans scrupule, selon lui, quelques politiques décidés à exploiter les souffrances populaires à des fins inavouées.

«Que nos délibérations, résultantes d'une analyse froide de la réalité objective de notre environnement, soient de nature à redonner espoir à nos concitoyens, en sécurisant leur lendemain», a-t-il affirmé. Il a appelé au sursaut patriotique, en soutenant que la crise qui frappe le Congo aujourd'hui était maîtrisable.

«Notre pays a tous les atouts pour la surmonter. Dans cette perspective, la démarche engagée par le Gouvernement à l'endroit du FMI et qui se situe dans l'approche de la CEMAC, est à soutenir. Le Sénat s'impliquera pour l'aboutissement de l'accord avec le FMI tout comme il veillera à ce que son exécution se fasse sans entrave», a promis Pierre Ngolo.

Face à la crise sécuritaire et humanitaire dans le Pool, le président du Sénat a marqué la détermination de son institution à accompagner toutes les initiatives qui tendraient à rétablir la paix dans ce département. *«Le Pool, département congolais comme d'autres, ne se construira pas et ne se développera pas en marge de la perspective nationale»*, a-t-il signifié.

A rappeler que sur cette question, le principal parti de l'opposition, l'UPADS (Union panafricaine pour la démocratie sociale), a fait lui aussi des propositions de sortie de crise. Pascal Tsaty Mabiala, son secrétaire général, dénonçait, il y a quelques jours, une situation dans le Pool *«qui se transforme honteusement en lieu de rackets organisés par la Force publique».* Il suggérait la tenue d'un dialogue national avec la participation de Ntumi auquel le Gouvernement accorderait des garanties de sécurité pour sa sortie de forêt.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Anniversaire de l'ONU

Appel à un effort d'ensemble **pour relever les défis** du monde

Les 72 ans de l'Organisation des Nations Unies ont été célébrés à Brazzaville. Officiels et membres de la société civile se sont joints aux hommages de circonstance mardi 24 octobre à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, à Brazzaville. Cérémonie sobre, mais ponctuée par deux discours.

Jean-Claude Gakoso.

Le Coordinateur-résidant de l'ONU au Congo, Anthony Ohemeng Boamah, a rappelé que cet anniversaire était *«celui de tous les peuples du monde»* qui ont œuvré, des décennies durant, à faire vivre ensemble une organisation dans laquelle ils se reconnaissent et dans laquelle ils placent leurs idéaux de paix. Mais, a-t-il reconnu, «maintenir l'existence de l'organisation ne suffit pas à générer le bien-être des peuples du monde» ; il faut plus de collaboration et d'esprit d'ensemble.

Le monde a aujourd'hui les atouts nécessaires pour relever ses défis. «Les problèmes du monde n'ont pas de frontières», c'est pourquoi il faut les affronter ensemble. *«L'ONU,* a-t-il dit *en substance, s'emploie à accompagner le Congo pour intégrer les Objectifs durables dans sa planification».*

Car pour l'organisation mondiale, il s'agit de cheminer ensemble pour aller, à l'horizon 2030, vers l'ambitieuse volonté d'assurer aux peuples les conditions idéales de vie. Des objectifs qui englobent l'ensemble de l'homme dans sa santé physique et mentale, son environnement, sa coexistence en société, ses moyens à accéder à l'éducation etc. De tels objectifs sont un but à atteindre. A l'entrée du millénaire, d'autres objectifs avaient été dégagés par l'ONU; ils n'avaient pas été atteints pour la plupart…

Ensuite, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Jean-Claude Gakosso, a pris la parole au nom du Gouvernement congolais pour se réjouir que l'ONU ait réussi, 72 années durant, à préserver le monde de la guerre et favoriser le développement du genre humain. Il s'est félicité de *«la soif de démocratie et de liberté (qui) a conquis tous les peuples»* aboutissant, pour la première fois dans l'Histoire de l'humanité depuis 1945, à la plus longue période de paix : *«L'ONU a plus que jamais tenu ses promesses»*, a-t-il estimé.

Cela n'empêche pas de déplorer quelques-unes de ses faiblesses, a relevé le ministre. *«Des faiblesses qui ont parfois réduit sa capacité à agir»*, et rendu difficile la concrétisation du développement des Nations. Les conflits, les défis des changements climatiques, la pauvreté endémique, une faible scolarisation sont aujourd'hui autant de menaces pour la paix et à la stabilité du monde. Or *«la paix n'est pas possible sans un minimum de développement»*, a-t-il rappelé.

A la suite de nombreux de ses pairs du continent aussi, le ministre Jean-Claude Gakoso a aussi réitéré le souhait de l'Afrique de voir l'ONU se réformer, avec notamment un membre africain au Conseil de sécurité où ne siègent, pour le moment, en permanence, que les cinq puissances nucléaires sorties victorieuses à la Deuxième guerre mondiale.

La cérémonie a été agrémentée par la musique vivace du chanteur Zao, qui a ébloui l'assistance avec son morceau *«Objectifs du développement durable»*, *exécuté pour la première fois* devant un public conquis.

A.S.M.

Editorial

En mode tango

Si nous étions des Argentins, nos tentatives démocratiques nous auraient fait exceller aux concours de tango. Deux pas en avant, trois pas en arrière: telle est la caractéristique de ce qui se voit ici et là à l'issue de nos élections. Le Kenya nous en administre une leçon de maestro.

Il y a trois semaines, ce pays avait fait la fierté y compris de ceux qui n'osent pas dire à haute voix tout le désagrément que leur causent les issues arrangées des processus électoraux. La règle avait toujours été jusqu'ici celle d'un président sortant qui ne sort pas et d'une opposition dénonçant, toujours, sa défaite en l'attribuant invariablement à de la triche. Et cela, même quand elle avait été associée, de bout en bout, à tout le processus préparatoire et que les observateurs de l'Union africaine avaient décerné leurs attestations de conformité sur papier glacé.

Un président-candidat toujours vainqueur et une opposition hargneuse toujours de mauvaise foi: tel était le scénario immuable. Jusqu'à ce que la Cour suprême du Kenya vienne briser la règle un premier jour de septembre. En inversant les résultats d'un vote attribué au président et en recevant les réclamations de l'opposant. L'Afrique se remettait à croire qu'on ne gagne pas forcément une élection pour l'avoir organisée et contrôlée de bout en bout!

Mais cet espoir a été de courte durée puisque nous sommes bien vite retournés à nos vieux démons, en sens renversé. C'est l'opposition, sortie moralement triomphante du scrutin kenyan pourtant, qui assure l'élection sans adversaire du président. Deux pas en avant, trois pas en arrière: nous retrouvons le schéma classique d'une typique élection à l'africaine. L'opposition va hurler à la fraude, encore une fois; le président va assurer qu'il s'est plié aux plus drastiques des exigences et jusqu'à l'humiliation de se voir imposé un deuxième tour. Il sera triomphalement élu faute d'adversaire et la démocratie attendra.

Les Kenyans resteront divisés comme ils l'étaient avant le vote *(voir page 7)***. Parce que chez nous** tous, en Afrique, une l'élection n'est démocratique que si c'est un des nôtres qui la gagne. **Tous les autres, par définition, ne sont que des** tricheurs et des non-démocrates.

Albert S. MIANZOUKOUTA

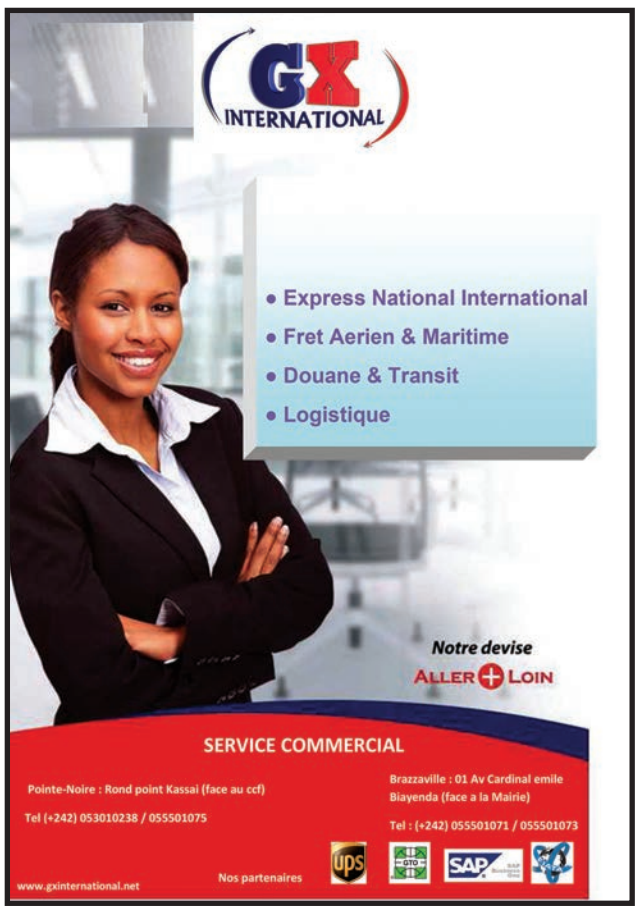

PROMO MILLIONNAIRE
Liste des gagnants

AG Partners

03 octobre 2017		04 octobre 2017		05 octobre 2017	
Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
05 500 15 16	10 000 FCFA	05 540 42 47	10 000 FCFA	05 042 23 71	10 000 FCFA
05 600 00 69		05 603 10 49		05 065 30 54	
05 663 00 88		05 795 79 89		05 593 85 15	
05 655 20 00		04 400 32 31		04 414 15 95	
05 635 98 47		05 307 68 41		05 545 85 45	
04 049 29 01	20 000 FCFA	05 678 10 90	20 000 FCFA	05 304 01 84	20 000 FCFA
05 704 83 35		05 717 43 17		05 064 44 94	
05 532 00 59		05 712 38 10		05 657 44 40	
05 509 42 06		05 738 07 60		05 073 68 85	
05 641 41 63		05 536 86 71		05 771 67 25	
05 538 95 62	50 000 FCFA	05 741 08 63	50 000 FCFA	05 338 03 42	50 000 FCFA
05 520 12 84		05 040 57 60		05 615 57 90	
05 310 41 03		05 012 67 63		05 583 41 24	
05 551 54 63		05 368 75 82		05 516 08 12	
05 612 22 23		05 047 76 99		05 598 37 86	
050382814	100 000 FCFA	05 601 85 31	100 000 FCFA	05 550 18 32	100 000 FCFA
044620906		05 337 16 86		05 085 16 80	
053282250		05 591 44 51		05 643 16 01	
055835623		05 664 82 76		05 547 76 64	
055994364		05 345 33 03		05 521 33 33	
057035050	1.000.000 FC	055708347	1.000.000 FC	055483669	1.000.000 FC

APPELS A CANDIDATURE

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville :

1. ASSISTANT SECURITE INFORMATIQUE

Mission :
* Assister le Responsable Sécurité Informatique dans la définition de la politique de sécurité du SI et de veiller à son application ;

Profil de poste (Expérience, formation, diplômes)
* Formation universitaire (BAC+3) en informatique avec 2 ans d'expérience à un poste similaire.

Tâches liées au poste
* Faire le reporting de l'activité des antivirus (mise à jour, nombre de postes infectés)
* S'assurer que les habilitations des utilisateurs respectent la procédure de gestion du recrutement et des départs ;
* Analyser les logs des par feux et proposer des nouvelles règles de filtrage ;
* Réaliser l'inventaire physique du patrimoine informatique ;
* S'assurer que les mises à jour systèmes et logicielles fonctionnent correctement ;
* S'assurer du bon fonctionnement des équipements de Visio conférence ;
* Analyser les logs des équipements réseaux pour détecter des éventuels tentatives d'intrusions dans le système ;
* Veiller au respect des procédures de sécurité informatique de la LCB.

Compétences techniques
* Maîtrise de l'adressage TCP/IP.
* Maîtriser la configuration des équipements réseaux ;
* Maîtriser les notions privilèges, rôles et de type de mots de passe ;
* Maîtriser les notions d'annuaire d'entreprise ;
* Maîtriser les notions de politiques de sauvegardes ;
* Maîtriser les notions d'antivirus/clients serveurs ;
* Maîtriser l'installation, la maintenance et la configuration de l'Active Directory ;
* Maîtriser la configuration des équipements réseaux (ordinateurs, caméras, switch, routeurs, parfeux…)
* Maîtriser l'installation d'une solution antivirus client/serveur (Kapersky)
* Maîtriser le Pack Office.

Compétences transversales ou comportementales
* Etre motivé ;
* Avoir un esprit critique ;
* Etre rigoureux dans les analyses ;
* Avoir une attitude positive.

Position hiérarchique
* Rend compte au Responsable Sécurité Informatique.

Sécurité
* Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur dans la banque;
* Maîtriser les risques liés au métier.

2. CONSEILLER CLIENTELE

Mission
* Gérer et développer le portefeuille clientèle ;
* Fidéliser et gérer la relation client ;
* Assurer la vente des produits et services bancaires (crédits, placements…)

Profil de poste (Expérience, formation, diplômes)
* Formation universitaire en Banque, Finance ou Gestion commerciale (BAC+3) ;
* Expérience de trois ans minimum à un poste de Chargé de Clientèle.

Compétences techniques
* Etre capable de mettre en place des actions commerciales auprès des prospects et des clients;
* Etre capable de conduire une démarche de prospection en vue de développer son portefeuille client ;
* Etre capable de conduire une négociation commerciale ;
* Etre capable de rédiger des rapports de son activité ;
* Etre capable de conseiller ses clients en matière de crédit et d'épargne ;
* Etre capable d'analyser les demandes de crédits ;
* Etre capable d'analyser les comptes gelés de son portefeuille et de proposer des solutions pour régulariser la situation au comité de déclassement ;
* Etre capable de tenir un tableau de bord ;
* Avoir la maîtrise du Pack Office.

Tâches liées au poste
* Recueillir les besoins des clients ;
* Présenter aux prospects/clients les produits et services offerts par la banque;
* Faire de la prospection en tenant compte de la cible de la banque ;
* Etre l'interlocuteur principal de ses clients ;
* Effectuer et suivre les opérations courantes des clients (ouverture des comptes, situations des comptes, demande de crédit, retraits etc.) ;
* Surveiller le fonctionnement des comptes clients ;
* Planifier et organiser des visites clients ;
* Mettre à jour les dossiers clients ;
* Veiller à la conformité des dossiers clients ;
* Monter les dossiers de crédit et les présenter avec les éléments argumentés permettant la prise de décision;
* Statuer sur les découverts ponctuels ;
* Assurer le suivi quotidien des impayés, comptes débiteurs, comptes gelés et proposer des solutions pour le recouvrement des créances ;
* Monter les dossiers d'ouverture de comptes ;
* Assurer la mise à jour des dossiers clients ;
* Accomplir les diligences minimum dans le cadre de la lutte anti-blanchiment;
* Etablir le reporting de ses activités ;
* Participer aux réunions de services.

Compétences transversales ou comportementales
* Avoir le sens de l'initiative ;
* Savoir s'adapter ;
* Etre orienté résultats ;
* Etre rigoureux et précis ;
* Savoir analyser et synthétiser ;
* Savoir écouter ;
* Savoir convaincre ;
* Faire preuve de capacités relationnelles et de communication ;
* Savoir planifier et organiser sa charge de travail ;
* Savoir travailler en équipe.

Position hiérarchique
* Rend compte au Chef d'Agence.

Sécurité
* Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur dans la banque;
* Maîtriser les risques liés au métier.

3. ASSISTANT SECURITE

Sous la supervision du Chef de Département Sécurité Physique, l'Assistant Sécurité aura pour missions :
* Assurer le bon fonctionnement des systèmes de protection (vidéosurveillance, Contrôle d'accès, Sécurité incendie, Badgeuses…)
* Faire la recherche documentaire ;
* Faire la veille réglementaire ;
* Etre l'interface technique avec les prestataires hygiène et sécurité ;
* Coordonner la sécurité des sites avec les Chefs d'agences ;
* Rédiger les rapports ;
* Assurer la coordination avec les services de sécurité intérieure ;
* Assurer l'ouverture et la fermeture des locaux du réseau LCB Bank ;
* Sensibiliser les agents LCB Bank sur le respect des règles de sécurité.

PROFIL:
* BAC+2 minimum.

COMPETENCES TECHNIQUES
* Connaître les fondamentaux de la sécurité incendie; * Connaitre les fondamentaux de HSE.

COMPETENCES TRANSVERSALES
* Etre disponible ;
* Etre respectueux des procédures ;
* Avoir l'équipe d'équipe
* Etre rigoureux et ponctuel
* Etre réactif
* Etre force de proposition

Position hiérarchique
* Rend compte au Responsable Sécurité Physique.

4. ASSISTANT TECHNIQUE

Sous la supervision du Chef de Département Sécurité Physique, l'Assistant Technique aura pour missions :
- Assurer le bon fonctionnement des systèmes de protection (vidéosurveillance, Contrôle d'accès, Sécurité incendie, Badgeuses…) ;
- Assurer la recherche documentaire ;
- Faire la veille réglementaire ;
- Etre l'interface technique avec les prestataires hygiène et sécurité
- Coordonner la sécurité des sites avec les Chefs d'agences
- Rédiger les rapports.

PROFIL:
* BAC+2 en Administration réseau ou en maintenance réseau

COMPETENCES TECHNIQUES
* Connaître les fondamentaux de la sécurité incendie; * Avoir des connaissances dans la sauvegarde de la vidéosurveillance ;
* Avoir des connaissances dans la sécurité réseau ;
* Savoir rédiger un rapport ;
* Etre bilingue.

COMPETENCES TRANSVERSALES
* Etre disponible ;
* Etre respectueux des procédures ;
* Avoir l'équipe d'équipe ;
* Etre rigoureux et ponctuel ;
* Etre réactif ;
* Etre force de proposition.

Position hiérarchique
* Rend compte au Chef d'Agence.

Sécurité
* Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur dans la banque.

5. CAISSIER

Mission
Accueillir le client ;
Assurer toutes les opérations financières courantes (retraits/versements/arrêter de caisse)

Profil de poste (Expérience, formation, diplômes)
* Formation universitaire en Banque, Finance ou Gestion commerciale (BAC+2) ;
* Avoir de l'expérience dans le métier de caisse.

Tâches liées au poste
Gérer les opérations de retraits en espèces ou chèque de guichet des clients :
* Réceptionner, vérifier le bordereau de retrait et les renseignements sur le client ;
* Saisir et enregistrer l'opération dans le système;
* Editer et remettre un double de l'avis d'opération au client ;
* Gérer le DAB.

- Gérer les opérations de versements des clients :
* Réceptionner le bordereau de versement et les fonds ;
* Vérifier la concordance entre les fonds et le montant porté sur le bordereau ;
* Saisir et enregistrer l'opération dans le système ;
* Editer et remettre un double de l'avis d'opération au client ;
* Participer au tri.

- Participer à l'opération de dotation :
* Recevoir sa dotation du coffre ;
* Reconnaitre l'argent ;
* Saisir le montant de la dotation dans le système.

- Reverser les fonds :
* Reconnaitre les briques et remplir le formulaire de reversement ;
* Saisir et enregistrer l'opération dans le système;
* Editer l'avis d'opération et signer ;
* Verser les fonds au Coffre et faire contresigner l'avis d'opération.

- Arrêter la caisse :
* Effectuer le comptage matériel des espèces ;
* Remplir la feuille de vérité ;
* Verser les fonds au Coffre ;
* Donner la feuille de vérité au Caissier principal
* Gérer le DAB

-Participation à la LAB :
* Repérer les comportements et opérations suspectes ;
* Remplir la déclaration de soupçon ;
* Faire parvenir la déclaration de soupçon au responsable conformité.

Compétences transversales
* Etre disponible ;
* Etre rigoureux et précis ;
* Savoir écouter ;
* Faire preuve de capacités relationnelles et de communication ;
* Savoir travailler en équipe.

Position hiérarchique
* Rend compte au Chef d'Agence.

Sécurité
* Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur dans la banque;
* Maîtriser les risques liés au métier.

Soumettez nous votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes) à l'adresse suivante : institutionfinanciere1@gmail.com.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 3 Novembre 2017.

Coup d'oeil en biais

Réfugiés rwandais à Brazzaville: «Le climat était tendu, mais pas à en arriver au jet de divers objets aux visiteurs»

Réagissant au fait divers intitulé: «Les réfugiés rwandais de Kintélé n'ont pas démenti leur réputation» (Coup d'œil en biais publié dans le n°3730, du mardi 3 octobre 2017), le président de la Communauté des réfugiés rwandais au Congo, Aloys Bayingana, a réclamé un droit de réponse. Nous en publions des extraits: *«La communauté des Réfugiés rwandais en République du Congo s'indigne et dénonce énergiquement le contenu de cet article qui n'a que pour but d'orchestrer une campagne de diffamation et de haine entre les réfugiés rwandais et leurs hôtes congolais»* (...) *«Certes le climat était psychologiquement tendu, du fait de l'horizon incertain au-delà du 31/12/2017, consécutivement à l'effectivité de leur cessation de statut, mais pas à en arriver au jet de divers objets aux visiteurs. Et pour votre information, il y a un support audio-visuel de toute la cérémonie; nulle part on voit des réfugiés se livrer à ces actes féroces dont fait allusion l'auteur»*. (...) *«La Communauté rwandaise n'a jamais manqué de respect ni aux autorités gouvernementales ni à celles du HCR pendant deux décennies, et ce n'est tout de même pas aujourd'hui qu'on parle de cessation de leur statut de réfugié qu'elle va appendre à leur en manquer»*. Dont acte.

Après la pluie, le malheur au quartier Ngambio

La pluie qui est tombée sur Brazzaville mercredi 25 octobre a fait d'importants dégâts, notamment à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville où les populations n'ont eu que leurs larmes pour pleurer. Les habitants du quartier 704 Ngambio, particulièrement, avaient l'eau au-dessus des genoux. Des bancs de sables charriés par les eaux en furie ont échoué dans des maisons qui ont fini par s'écrouler. On aurait enregistré plus d'une dizaine de maisons qui se sont effondrées comme des châteaux de carte. Certaines rues sont devenues des ravins. Dans leur désarroi, les victimes de cette pluie ont le regard tourné vers les pouvoirs publics, car la situation frôle la catastrophe. Le quartier 704 Ngambio, comme d'autres à Ngamakosso, par exemple, risque de disparaître car chaque année des maisons sont englouties par les glissements de terrain provoqués par les pluies. Le Gouvernement va-t-il se mobiliser pour tenter de sauver ce qui peut être sauvé? Tout un Conseil des ministres avait été consacré il y a quelques mois à cette question pour prévenir le phénomène de glissement de terrain.

Pénurie de carburant: la police va s'attaquer aux **réseaux mafieux à Brazzaville**

Trop, c'est trop! La fréquence des pénuries de carburant à Brazzaville ne laisse aucun doute sur l'existence de réseaux parallèles de vente des produits pétroliers. Le commandement de la police a décidé de prendre le taureau par les cornes. Lundi 23 octobre, le colonel Michel Nsiloussilabo, directeur de la police administrative et de la règlementation, a invité les gérants et les pompistes des stations-service. Sur la base des investigations menées par ses services, il a clairement conclu à *«l'existence de réseaux de distribution couramment appelés ''Kadhafi' entretenus par les gestionnaires de stations-services et les pompistes d'où la présence d'un nombre important de bidons dans les stations-service»*. Il a dénoncé fermement ces mauvaises pratiques et a fait savoir que pour mettre fin à ce désordre, la police a décidé de mettre en place *«une cellule d'investigation pour identifier et interpeller les organisateurs de ces réseaux qui répondront de leurs actes devant les tribunaux»* et *«instruit le Directeur départemental de la police, les commissaires centraux et ceux d'arrondissements de veiller à ce que cette cellule d'investigation applique à la lettre ces mesures sur le terrain»*. Reste à savoir si elle ira effectivement jusqu'au bout de sa logique.

Les pompistes rejettent la responsabilité sur certains hauts responsables

Accusés par la police d'approvisionner régulièrement les «Kadhafi», certains chefs de vente et pompistes ont trouvé la parade, affirmant qu'ils sont confrontés à plusieurs situations, au nombre desquelles de fortes pressions des hauts responsables qui viennent acheter le carburant dans des bidons, alors que la loi l'interdit. Cela laisse à penser que ce sont ces hauts responsables qui approvisionnent les vendeurs ambulants de carburant dans les marchés ou aux coins des quartiers et des rues. C'est une piste à ne pas négliger!

Quartier Cataractes à Brazzaville: un taxi termine sa course dans une habitation

Mardi 24 octobre 2017, au quartier Cataractes, un taxi a fini sa course dans une parcelle habitée vers l'arrêt Clovis, sur la route du Djoué. Il a démoli une partie du mur d'enceinte et a échoué dans le salon de la maison. Heureusement, il n'a pas fait de victime, mais seulement des dégâts matériels. Le chauffeur en est sorti indemne, semble-t-il. Il faut dire que la veille, au même endroit, deux véhicules roulant en sens inverse étaient entrés en collision. A l'origine, les chauffeurs avaient tenté d'effectuer un dépassement et, malheureusement, ils se sont retrouvés nez à nez. De la casse mais pas de victime !

Des propriétaires fonciers peu scrupuleux

De nombreux litiges naissent dans l'achat ou la vente des parcelles de terrain à cause, parfois, de ces propriétaires fonciers peu scrupuleux. Le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, en a découvert un à Ignié où il était allé visiter, mardi 23 octobre, le site de l'Académie de football de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) construit sur fonds de la FIFA (Fédération internationale de football association). Le vendeur est accusé d'avoir revendu une partie du domaine affecté à la FECOFOOT à des tiers. Les acquéreurs l'ont déjà mis en valeur en y construisant des habitations. Le ministre a demandé au propriétaire foncier de venir s'expliquer à son cabinet, à Brazzaville, et a menacé de démolir les maisons construites dans le domaine réservé. *«Moto à séparer té!»*.

Santé

Les Français au chevet du CHU-B!

Renforcer la gouvernance hospitalière, tel est l'objectif du projet d'établissement du CHU-B (Centre hospitalier universitaire de Brazzaville) en cours de finalisation. Il fait partie d'un vaste projet sur ce centre qui financé dans le cadre de la remise de la dette du Congo par la France. Le projet est financé par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 10 millions d'euros et comprend: un volet travaux de 9 millions d'euros piloté par l'Agence française de développement et les autorités congolaises et un volet «renforcement de la gouvernance hospitalière» de 1 million d'euros dont Expertise France assurera la coordination et la mise en œuvre. A ce titre, Expertise France a mobilisé l'expertise technique de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris pour la réalisation d'un projet d'établissement dont la présentation a été faite le jeudi 19 octobre 2017.

Les experts français.

A rappeler que le volet *«renforcement de la gouvernance hospitalière du projet»* comprend plusieurs composantes: formation des cadres de santé et des cadres de direction de l'établissement, la réalisation d'un projet d'établissement, la formation à l'échelle nationale de 30 gestionnaires d'établissements hospitaliers, etc.

Présentant l'économie du projet d'établissement, Gilles Brucker, professeur de santé publique à Paris, a précisé qu'ils ont, dans un premier temps, analysé la situation du CHU-B et ses besoins. *«De cette analyse, on a constaté que l'hôpital vit à près de 90% de la dotation de l'Etat»,* a-t-il dit, en expliquant le projet.

Pour améliorer sa situation financière, il a estimé que le CHU-B doit aujourd'hui dégager des recettes propres. «Il y a beaucoup de choses qu'il faut moderniser et ordonner. L'hôpital a vieilli et en vieillissant, il a connu des difficultés liées à son infrastructure. Le bâtiment a un problème de difficulté d'accès à l'eau. On ne peut pas rêver faire de la médecine de haut-niveau, si la base n'est pas assurée. Donc, il faut un véritable plan de rééquipement sur un certain nombre d'éléments de base pour renforcer la qualité, la sécurité et l'hygiène pour les soins. L'élément moteur de ce changement doit être l'exigence de qualité et de sécurité de soins qui doit être fait par un personnel formé dont les compétences et la qualification ont été actualisées avec du matériel disponible, une organisation de soins et un environnement qui soient dignes d'un vrai CHU».

Le projet d'établissement prévoit la création de certaines structures qui n'existent pas au CHU-B. En outre, il s'agit aussi, selon lui, *«de prendre en compte les problèmes majeurs de la naissance, des personnes âgées, notamment les insuffisances rénales chroniques, à travers les hémodialyses qui permettent aux patients de vivre. Or, l'hémodialyse n'existe pas au CHU-B. Donc, il faut la mettre en place. Prendre en compte les cancers du sein et du col de l'utérus, développer la radiothérapie et réorganiser les soins par le développement des hôpitaux du jour. Réduire le nombre de lits conventionnels qui existent actuellement et ouvrir les places du jour pour développer l'ambulatoire.»*

Ce projet de restructuration, en collaboration directe avec la direction générale du CHU-B et le ministère de la Santé et de la population, est porté par «l'Equipe France», qui comprend l'Agence Française de Développement, Expertise France et l'ambassade de France près la République du Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Journée internationale de la Canne blanche

Prendre conscience du handicap visuel

L'ONG Viens et vois a célébré dimanche 15 octobre 2017, à l'Institut des jeunes sourds, à Brazzaville, la Journée internationale de la Canne blanche, en organisant la 21e édition nationale sur le thème: «Prise en charge scolaire des aveugles et malvoyants». C'était en présence de son partenaire, la Mission Evangélique Braille (Suisse), conduite par Thoma Vuilleumier, secrétaire général, et Cynthia Guignard, responsable programmes coopération.

De g à dr: Emerson Massa, Thoma Vuillemier, Cynthia Guignard et Georges Biakabakana.

Cette journée, qui a pour but de vulgariser la Canne blanche et de sensibiliser l'opinion nationale sur la problématique du handicap visuel, a été marquée par deux temps forts: l'exposé de Georges Biakabakana, ancien directeur de la réadaptation au Ministère des affaires sociales à la retraite, portant sur *«La prise en charge scolaire des aveugles et malvoyants»* et les jeux-concours.

Parlant de la prise en charge scolaire des aveugles et malvoyants, l'orateur a affirmé qu'il y a une évolution de 1981 à 2017. *«Aujourd'hui il y a des étudiants aveugles qui obtiennent des diplômes équivalents au DEUG ou Master 2, c'est déjà très important. Malheureusement, il est constaté un manque de volonté affirmée. Quelquefois, il y a des périodes de rupture et il n'y a pas beaucoup de volonté pour que la question de la scolarisation de l'élève déficient visuel devienne un enjeu clé. Il est certes vrai que beaucoup de choses ont été mises en place comme les discussions sur l'école inclusive, les guides élaborés, et la réflexion sur les contenus des programmes à l'école normale, mais tout cela est très long à mettre en œuvre et ce retard est préjudiciable»*, a-t-il expliqué.

Et d'ajouter : *«Il existe des déficients visuels avec un très bon niveau; certains vont enseigner sans une formation pédagogique, et cela pose beaucoup de problèmes. Au point de dire, aujourd'hui, que des étudiants déficients visuels qui réussissent et qui arrivent au niveau du Master sont des véritables génies. Il faut faire en sorte que la scolarisation des enfants déficients visuels ne devienne pas un parcours du combattant. Le Gouvernement et l'Etat doivent s'impliquer davantage dans la formation des déficients visuels, parce que cela favorise aussi le développement dans un pays.»*

«Nous sommes présents dans huit pays d'Afrique, et la journée est célébrée dans ces huit pays conjointement. Et nous sommes aussi en communion avec nos frères et sœurs d'autres pays qui célèbrent cette journée sur des thématiques différentes. Le thème du Congo nous tient particulièrement à cœur puisqu'on sait aussi que c'est l'un des moyens d'avoir l'éducation pour les personnes handicapées de la vue», a, pour sa part, affirmé Mme Cynthia Guignard, tout en reconnaissant l'importance de la Journée internationale de la Canne blanche.

Emerson Massa Hékiabéka, président de l'ONG Viens et vois, estime que la Canne blanche est le symbole de la cécité et de la malvoyance. Ce bâton blanc est mal connu des usagers de la route et des autorités policières. Cette journée doit constituer un rappel précieux aux automobilistes, aux autorités de la Police, pour vulgariser la Canne blanche. Les gens doivent prêter attention aux non-voyants, chaque fois qu'ils sont devant une difficulté, un obstacle. Aussi a-t-il interpellé les autorités à accorder une importance particulière à la Journée internationale de la Canne blanche, car *«lorsque d'autres journées sont célébrées, les ministres s'empressent de faire des déclarations. Mais quant à notre journée, il y a comme une stigmatisation»*. Aussi a-t-il rappelé aux autorités que cette journée a été instituée par l'ONU et le Gouvernement en est bien conscient. Il doit ainsi prendre des mesures pour célébrer cette journée au niveau national.

Notons que la Canne blanche coûte chère, mais avec l'appui des organismes internationaux, il y a des dons qui sont faits aux aveugles, pour les équiper en matière d'orientation et de mobilité. Les Cannes blanches sont fabriquées en Occident; il faut peut-être un jour penser à un atelier de fabrication au niveau local.

Alain-Patrick MASSAMBA

IN MEMORIAM

30 octobre 2013-30 octobre 2017

Papa *Auguste NZAMBI,* voilà quatre (4) ans que le destin t'a arraché à notre affection. Nous, tes enfants, neveux et mères ne t'oublierons jamais.

En ce moment de triste anniversaire de ta disparition, nous invitons tous ceux qui t'ont connu, à avoir une pensée pieuse pour ton âme.

Repose en Paix !

Visite de Nikki Haley

L'aide américaine en Afrique subordonnée aux résultats

Nikki Haley.

L'ambassadrice américaine aux Nations-Unies, Nikki Haley, en mission en Afrique jusqu'au 28 octobre, est présentement en République démocratique du Congo (RDC), après son passage en Ethiopie et au Soudan du Sud. Dans son programme en RDC, des rencontres avec différentes personnalités, la classe politique congolaise, les casques bleus dans le Nord-Kivu ainsi que les réfugiés. Sa rencontre ce vendredi 27 octobre avec le président Joseph Kabila est le point d'orgue de son déplacement. La visite de ce haut responsable de l'administration Trump est un message fort envoyé aux autorités congolaises. Une visite qui rappelle celle de Bill Richardson, médiateur de Bill Clinton, en 1997.

C'est la première fois en **effet qu'un officiel américain** de haut-rang se rend en Afrique, depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir en janvier dernier. Dans un éditorial publié sur le site de la chaîne CNN, en tant que premiers bailleurs de fonds, les Américains veulent voir des progrès, écrit Nikki Haley, sans quoi Washington se verra obligé de suspendre **son aide financière. C'est le** message qu'elle a adressé au président Salva Kiir.

Chaque année, l'ONU débourse deux milliards de dollars pour les missions de maintien de la paix en RDC et au Soudan du Sud, pour des résultats très mitigés.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Présidentielle au Kenya

L'improbable imbroglio

Les 19,6 millions d'électeurs inscrits se sont rendus aux urnes ce jeudi pour une élection, appelée acte II. Les bureaux de vote avaient commencé timidement à ouvrir leurs portes dans la matinée pour le scrutin présidentiel bis, après l'annulation du premier qui a eu lieu au mois d'août. Une journée marquée par des échauffourées dans des quartiers favorables à l'opposition. Le Kenya est actuellement divisé: d'un côté les partisans du chef de l'Etat sortant Uhuru Kenyatta, qui a remporté l'élection, de l'autre, l'opposition menée par Raila Odinga qui a choisi de se retirer de la course au deuxième tour et a appelé au boycott.

Certains partisans de l'opposition ont érigé des barricades et tenté de bloquer l'accès aux bureaux de vote. Les quartiers concernés par cette ambiance sont ceux soutenant l'opposant Raila Odinga : Kibera et Matharé, à Nairobi ; Migori et Kisumu dans l'Ouest du pays. Selon les sources policières et hospitalières, une personne a été tuée à Kisumu. A Kibera, aucun bureau de vote n'a ouvert, alors qu'en août, lors du premier scrutin, des centaines de personnes avaient attendu des heures à l'ouverture.

Des affrontements entre militants de Raila Odinga et policiers.

E. M. O

Togo

Faure Gnassingbé renonce à la Conférence ministérielle de la Francophonie

Après le report du Sommet Afrique-Israël à une date ultérieure, face à une opposition qui ne faiblit pas et qui a appelé lundi dernier à trois nouvelles journées de manifestation contre le pouvoir, le Gouvernement togolais, dans un communiqué, a décidé de renoncer à la conférence de la Francophonie qui devait se tenir à Lomé du 24 au 26 novembre prochains.

Le Togo qui héberge le bureau régional de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) pour l'Afrique de l'Ouest, traverse une grave crise politique depuis plus deux mois et doit faire face à une importante contestation sociale depuis deux mois.

L'opposition togolaise, qui organise des marches contre le pouvoir depuis août, a appelé à trois nouvelles manifestations, les 7, 8 et 9 novembre, pour demander une limitation rétroactive du nombre de mandats présidentiels. Elle réclame aussi la démission de Faure Gnassingbé à la tête du Togo depuis 2005, après son père, le général Gnassingbé Eyadéma, qui a dirigé le pays d'une main de fer pendant trente-huit **ans. Seize personnes, dont** des adolescents et deux militaires lynchés par la foule, ont été tuées il y a deux mois.

La semaine dernière, la secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean, a déploré l'escalade de la violence dans un petit pays d'Afrique de l'Ouest, assurant maintenir *«des contacts réguliers avec les plus hautes autorités togolaises ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux».*

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

IN MEMORIAM

21 octobre 2013 - 21 octobre 2017. Quatre ans déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur, Luc DIAMBOUET LOUKALA, ancien cadre de l'ASECNA.

A l'occasion des quatre ans de son départ vers la maison du Père, l'Eternel Dieu, le colonel Simon MATONDO MANDZO et Famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que brille à ses yeux la lumière sans déclin et que son âme repose en paix.

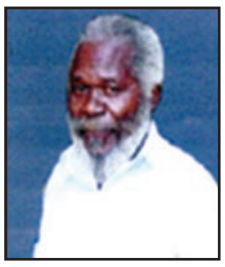

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°307/2017/BZ-C

N°2638/MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	13638 du 30-11-15	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 76.021,99m² soit 7ha60a21ca	MANDIELE	POOL	ASSA Maurice
02	13639 du 30-11-15	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 11.000,00m² soit 1ha10a00ca	MANDIELE	POOL	ASSA Maurice
03	13640 du 30-11-15	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 130.286,76m² soit 13ha02a85ca	MANDIELE	POOL	DJAMA Louis Marie Joachim
04	16825 du 07-09-17	Sect CE, bloc 80 ; Plle 2 ; Sup : 402,62m²	AVENUE DU DOMAINE / MBOUALE	6-BZV	MBOMO Garacha Gaélon
05	16555 du 20-06-17	Sect -, bloc - ; Plles 12 et 13 ; Sup : 819,75m²	KINTELE UNIVERSITE	POOL	AKOUALA MATONDO Welcome Cielht
06	11217 du 24-10-14	Sect P7, bloc 1 ; Plle 8 ; Sup : 423,09m²	8, RUE BASSOUNDI	4-BZV	KEBI Nicolas et Madame KEBI née MOUNKALA Antoinette
07	15553 du 03-11-16	Sect P13C, bloc 89 ; Plle 2513 ; Sup : 400,00m²	MOUKONDO	4-BZV	NSIKAZOLO BALONGUIDILA Ruth Spinelly
08	16651 du 11-07-17	Sect CK, bloc 19 ; Plle 14 ; Sup : 402,63m²	RUE NON DENOMMEE	9-BZV	SOUSSA GAMBE Suzanne
09	16015 du 25-01-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 390,00m²	MAKABANDILOU	9-BZV	MBOUNGOU née DZON Jacqueline
10	16882 du 25-09-17	Sect CK, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 272,93m²	RUE CLINIQUE	9-BZV	GOMA MOUGNONGUI Aude Flora
11	15939 du 03-01-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.960,00m²	RUE NON DENOMMEE (KINTELE)	9-BZV	ITOUA Ludovic
12	16760 du 22-08-17	Sect P13, bloc 2 ; Plle 4 ; Sup : 365,64m²	7, RUE JEAN NGOUABI	7-BZV	POUELE Richard Jimmy Nelson
13	16761 du 22-08-17	Sect P13, bloc 84 ; Plle 3 ; Sup : 352,00m²	10, RUE MALANDA (CITE DES 17)	7-BZV	KONINGA YAMALE Saint Clair Valery
14	16844 du 13-09-17	Sect P7, bloc 108 ; Plle 7 ; Sup : 279,00m²	935, RUE LOUEME	4-BZV	BATHILY Issa
15	16871 du 19-09-17	Sect P13C, bloc - ; Plles 3 et 4 ; Sup : 719,64m²	20 ET 22, RUE MFOUTOU JACQUELINE	7-BZV	OGOUTOLOU Nissi Olaitan
16	16874 du 19-09-17	Sect -, bloc - ; Plle 10 ; Sup : 400,00m²	KINTELE STADE (QUARTIER MANIANGA)	POOL	GOUALA GOKO Symphorien
17	16628 du 10-07-17	Sect P7, bloc 112 ; Plle 8 ; Sup : 282,91m²	957, RUE MANDZOMO (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	BEMBA Mariette Michèle
18	16893 du 28-09-17	Sect P13C, bloc - ; Plle 31 ; Sup : 384,00m²	RUE NGANGA MARIE JOSE (SADELMI)	7-BZV	MATOUMBA Richard Rodrigue
19	11266 du 31-10-14	Sect P14, bloc - ; Plle 10 ; Sup : 328,00m²	97, RUE LEFOUROU	6-BZV	Assemblée de la Vérité du Saint-Esprit
20	15851 du 27-12-16	Sect -, bloc - ; Plle 7 ; Sup : 3.891,01m²	QUARTIER KANGUINI CQ N°7	CUVETTE	NDONGO Hervé Pascal
21	16752 du 18-08-17	Sect BD2, bloc 119 ; Plle 47 ; Sup : 546,86m²	RUE KINGUIMI (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	ONGOUNDOU-AWANDZA née AMBONDJO Marie Faustine Cyrille
22	467 du 06-11-08	Sect AT, bloc 157 ; Plle 11 ; Sup : 400,00m²	20, RUE MPOLOBOUNA NGAMBIO	4-BZV	MOKONO Natise Tonibelle
23	14623 du 13-07-16	Sect I, bloc 14 ; Plle 14 ; Sup : 184,64m²	QUARTIER RAVIN DE LA MISSION	3-BZV	OLANDZOBO NDE Maoland Bodegard et BIYOUDI Aurore Ludivine
24	16299 du 31-03-17	Sect -, bloc - ; Plles 2, 3 et 4 ; Sup : 1.200,00m²	VILLAGE YIE	POOL	BONGO Allégra Pamela
25	16793 du 30-08-17	Sect -, bloc - ; Plles 1 et 14 ; Sup : 800,00m²	LIFOULA	POOL	BAKOUMA Rosnelle Sandra Aurore
26	16578 du 27-06-17	Sect AN, bloc 106 ; Plle 4 ; Sup : 386,00m²	37, RUE KOUILOU / LA POUDRIÈRE	4-BZV	EGLISE ARCHE DE NOE Tabernacle
27	16888 du 28-09-17	Sect P13, bloc 163 ; Plle 12 ; Sup : 437,34m²	59, RUE NTONKAMA	4-BZV	LEMVO BIKOUMOU Stanislas
28	16914 du 06-10-17	Sect P2, bloc 79 ; Plle 2 ; Sup : 333,08m²	56, AVENUE DE FRANCE	3-BZV	MBOUH Jean Martin
29	16907 du 02-10-17	Sect P13C, bloc 49 ; Plle 08 ; Sup : 400,00m²	RUE MILANDOU	7-BZV	LOUBONDO Véronique
30	16823 du 06-09-17	Sect P3, bloc 9 ; Plle 11 ; Sup : 717,63m²	129, RUE MBOCHI	3-BZV	ITOUA Célestin
31	16816 du 1er -09-17	Sect -, bloc - ; Plles 1, 2, 11 et 12 ; Sup : 1.600,00m²	QUARTIER NDIBOU	POOL	AKOUNDA-MONGO OYENGUE Francis
32	16906 du 29-09-17	Sect P16, bloc - ; Plle 144 ; Sup : 420,00m²	QUARTIER JOSEPH NGOBALI	6-BZV	IWANDZA Didier Narcisse
33	16899 du 28-09-17	Sect P16, bloc - ; Plle 147 ; Sup : 400,00m²	QUARTIER JOSEPH NGOBALI	6-BZV	NDINGA-KOULA Alphonsine
34	16887 du 28-09-17	Sect P16, bloc - ; Plle 146 ; Sup : 400,00m²	QUARTIER JOSEPH NGOBALI	6-BZV	EYELEGOLY ITOUA née EBENGUE Claire Isabelle
35	16873 du 19-09-17	Sect CI, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 569,16m²	15, AVENUE OBIA GASTON (MAKABANDILOU)	9-BZV	EBOUNIABEKA Samson Babylas
36	16904 du 29-09-17	Sect P7, bloc 117 ; Plle 19 (ex 434) ; Sup : 324,00m²	434, RUE MANDZOMO PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	MOKOKO Eloïse Terezita Antonia
37	16912 du 05-10-17	Sect P13C, bloc 10 ; Plle 9 ; Sup : 760,00m²	QUARTIER CITE DES 17	7-BZV	ITOUA Appolinaire
38	16870 du 18-09-17	Sect P1, bloc 31 ; Plle 7 (ex9) ; Sup : 426,39m²	33, RUE BACONGO	3-BZV	Société Civile Immobilière KALOU
39	14688 du 28-07-16	Sect P13C, bloc - ; Plle 12 ; Sup : 180,00m²	RUE NDOUTA COM (QUARTIER SADELMI)	7-BZV	KAKPO Sewanou Lucien
40	16852 du 13-09-17	Sect P9, bloc 185 ; Plle 5 ; Sup : 582,72m²	220, RUE MAYAMA	5-BZV	ETOU Serge Clotaire
41	15950 du 06-01-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.980,86m²	ILE MBAMOU CHINOIS	BRAZZAVILLE	OBA Christian
42	15951 du 06-01-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 6.374,17m²	ILE MBAMOU CHINOIS	BRAZZAVILLE	OKEMBA Malot
43	16813 du 01-09-17	Sect BD4, bloc 63 ; Plle 6 ; Sup : 362,74m²	64, AVENUE DE L'UNION AFRICAINE	7-BZV	EBOUNIABEKA Aude Murielle Merveille
44	16884 du 26-09-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.330,00m²	VILLAGE YIE	POOL	AYON BOUE Didier Cyriaque
45	16546 du 19-06-17	Sect P15, bloc 76 ; Plle 9 ; Sup : 429,80m²	23, RUE EQUATEUR / TALANGAÏ	6-BZV	AMPAT Romain Clotaire

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 19 Octobre 2017

L'Inspecteur Divisionnaire,
Claudio TSOWELA

Conférence épiscopale du Congo

Les commissions doivent vivre en équipe au service de l'Eglise

Dans le but de renforcer les liens entre les responsables des commissions épiscopales, et des membres des différentes structures relevant des commissions épiscopales, la Conférence épiscopale du Congo (C.E.C) représentée par les abbés Brice Armand Ibombo et Lambert Kionga, respectivement, secrétaire général et secrétaire général adjoint, a organisé, dimanche 1er octobre 2017, chez les frères Franciscains à Djiri, une journée d'excursion et de récollection. Cette excursion a regroupé 37 participants. C'est l'abbé François Xavier Tshigoma, curé de la paroisse Saint Pierre et Saint Paul d'Ollombo (diocèse de Gamboma), qui a animé la récollection.

Les abbés Brice Armand Ibombo et Lambert Kionga concélébrant la messe.

L'abbé Brice Armand Ibombo a d'abord présenté l'ordre du jour, qui a été approuvé et adopté par tous les membres. Puis, s'en est suivie la récollection sur le thème: *«Vivre en équipe au service de l'Eglise»* appuyé par les textes de méditation (Ac 2, 42-44 et Phil 2,1-5). L'abbé François Xavier Tshigoma a circonscrit son thème sur trois points essentiels: *«Le constat de crise», «Vivre en équipe: la hiérarchie dans l'Eglise», «Aimer l'Eglise»*. Epinglant le premier point, le conférencier a signifié que cette récollection est une méditation spirituelle pour l'ouverture de l'Année pastorale 2017-2018, dans un contexte de crise au niveau de l'Afrique centrale. Une crise qui selon lui est à tous les niveaux, surtout dans l'Eglise particulièrement dans le diocèse de Kinkala. Les différents membres des commissions étant collaborateurs des Evêques doivent faire le bilan spirituel pour les aider dans leurs missions, celles de sanctifier, enseigner et gouverner le peuple de Dieu. *«Dans nos commissions, il y a le manque de volonté de travailler en équipe, le manque de statuts et de règlements intérieurs, le manque de financement pour la bonne marche de la commission, le manque de synergie, le manque de vie de prière, le relativisme, le laxisme et l'indifférence»*, a-t-il dit. Evoquant le deuxième point *«Vivre en équipe: la hiérarchie dans l'Eglise»*, le curé de la paroisse Saint Pierre et Saint Paul d'Ollombo a cité les propos de Mgr Ernest Kombo, de vénérée mémoire, qui disait: *«Pour que l'équipe gagne, il faut qu'il y ait de la discipline»*. Voilà pourquoi, il a invité les différentes commissions à travailler dans la cohésion, à être disciplinées, à respecter les Evêques, et à être humbles envers les autres. Le secrétariat, a-t-il indiqué, doit coordonner toutes les commissions. Il est l'œil des Evêques. Les coordonnateurs des commissions doivent apprendre à être attentifs aux membres de leurs commissions, régulariser et clarifier leurs contrats. Concernant le dernier point *«Aimer notre Eglise»*, le conférencier a exhorté les participants à apprendre à rendre compte et à faire un bilan. Concluant son exposé, l'abbé Xavier a recommandé aux commissions de s'inspirer de la première communauté comme des lieux d'évangélisation, de sanctification, tout en ayant de la compassion envers les autres. *«Si Jésus est en dehors de notre vie, nous ne réussirons jamais. Nous devons être des hommes et des femmes de prière»*, a-t-il affirmé.

Les prêtres posant avec les participants à l'excursion.

Après la conférence, les participants se sont regroupés en atelier pour méditer et partager les différentes réflexions données par l'orateur: *«Quelle est ma place dans l'Eglise?», «Comment je vis mon service au niveau de ma commission?»* et *«Qu'est-ce que je pense de la synergie avec les autres commissions?»*. La célébration de la messe, la visite des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne et celle du Monastère Notre Dame de Source ainsi que la récitation du chapelet selon le mystère du jour a été le point de chute de la journée d'excursion et de récollection.

L'abbé Lambert Kionga, a quant à lui, demandé aux coordonnateurs des commissions de réfléchir sur la création d'un compte au secrétariat de la Conférence pour aider les autres commissions en difficultés. De son côté, l'abbé Brice Armand Ibombo a encouragé les participants à renforcer l'unité dans les commissions et à être généreux pour construire l'Eglise du Congo.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Paroisse Saint Louis-Marie Grignon de Montfort (Archidiocèse de Brazzaville)

Une clôture des vacances pas comme les autres

Quoi de plus beau que de voir un pasteur à l'instar du Grand Enseignant, le Bon Jésus, réconforter ses ouailles sur la montagne! La Paroisse Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, sous la houlette de son curé l'abbé Jean Godefroy Esther Biacel Locko, a brillé des couleurs de la laiterie Loya, samedi 30 septembre 2017.

L'entrée principale de la Paroisse à l'honneur.

Le curé toujours proche des jeunes et des enfants de sa paroisse, après un trimestre des grandes vacances bien méritées dans le Christ, la jeunesse de la Paroisse Saint Louis-Marie Grignon de Montfort s'est vue récompenser par des cadeaux dignes de la rentrée scolaire.

Arrivée à 11h 00, une dizaine d'agents de la laiterie Loya est venue toute affaire cessante décorer la cour de la paroisse. Après s'être installés, ces experts ont amorcé par des jeux concours intuitifs et d'intelligence pratique. Au grand plaisir des jeunes, à la grande joie des enfants, au bonheur des parents qui ont accompagné leurs enfants, dont près de 450 jeunes et enfants présents, quasiment la moitié a reçu des sacs scolaires, des trousses complètes, des lunettes, des gourdes, des tee-shirts, des casquettes,… bref, tous ces articles griffés Loya, sans oublier que tous les présents à cette clôture des vacances avait reçu le lait Loya. C'est une manière pour le curé de la paroisse de faire participer sa jeunesse à la lutte contre les déviances actuelles dans nos milieux de vie par l'annonce de l'Évangile qui peut se faire à travers les œuvres pratiques, le témoignage palpable, visible et mémorable, tel que le stipule le

(Suite en page 9)

ANNONCE LEGALE

TLC SA TRANSPORTATION AND LOGISTIC CONSULTING

En sigle «TLC CONGO SA»

Société Anonyme avec Administrateur Général/Au capital de F. CFA 10 000 000 (dix millions)
Siège social: Immeuble Elisabeth, 1er étage, Quartier Ndjinji 3, place Rond-Point du Port
B.P.: 1785, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/PNR/08B228/POINTE-NOIRE/REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) des actionnaires de la société «TLC CONGO SA», en date du 19 septembre 2017, les actionnaires de ladite société ont décidé, entre autres résolutions, de nommer, en qualité de:
- commissaire aux comptes titulaire: Deloitte Touche Tohmatsu, B.P.: 5871, Avenue Charles De Gaulle, Pointe-Noire, République du Congo, en remplacement de SOCEC de Monsieur Paulin Kali-Tchyembi;

- commissaire aux comptes suppléant: Yves Parfait Nguema Mba, B.P: 581, Avenue Charles De Gaulle, Pointe Noire, République du Congo.

Pour avis,

Fait à Pointe-Noire, le 24 octobre 2017.

IN MEMORIAM

Papa MASSALA Antoine (1924-3-10-2000)

Né en 1924, après ses études primaires à l'école de Ngoudianza, il part faire son Service national à Lebanda, dans le Kouilou. Il coupe sa formation et rentre dans son village natal Kiloumbou, pour s'occuper de sa mère.
Cultivateur de son état, il va passer toute sa vie dans les travaux de champs, de récolteur de vin de palme et de collecteur d'huile de palme.
Malade, il est admis au CHU de Brazzaville en avril 2000.
Marié et père de 12 enfants, il décède le 3 octobre 2000. Et sera inhumé provisoirement dans le cimetière privé de Madibou, puis exhumé le 8 août 2008 et enterré le 09/08/2008 à Kiloumbou.

Paix à son âme

Visite du Cardinal Nzapalainga à Kinkala (Département du Pool)

Le prélat a touché du doigt la réalité de ses frères et sœurs en détresse

Pendant son séjour à Brazzaville au Congo, du 9 au 16 octobre 2017, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui, Président de la Conférence épiscopale de Centrafrique (CECA), a effectué une visite à Kinkala, mercredi 11 octobre; en compagnie de NN.SS.: Louis Portella Mbuyu, Miguel Angel Olaverri, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, et Joseph Marie Ngoui Akanji, respectivement, Evêques de Kinkala, Pointe-Noire, Dolisie, et prélat de Sa Sainteté le Pape Jean Paul II, doyen du clergé Centrafricain. C'était sous escorte du préfet Georges Kilebé et de Joseph Kimfoua, président du Conseil départemental du Pool. Avant de se rendre à Kinkala, le Cardinal Nzapalainga avait visité les appartements du Cardinal Emile Biayenda, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Le cardinal accueilli par le préfet, le vicaire général de Kinkala et une foule en liesse.

Accueilli dans la liesse populaire par les autorités du département du Pool et les chrétiens de Kinkala qui lui avaient réservé un accueil cordial, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga s'est tout d'abord entretenu avec le préfet du Pool, au siège de la Préfecture. En- suite, il a procédé à la visite des différents sites où sont hébergés les déplacés de la crise du Pool. Il s'est rendu tour à tour au poste de l'Armée du salut qui héberge 77 personnes, soit 25 ménages, celui de l'Eglise évangélique où il a rencontré, dans une école de circonstance, 120 enfants, prenant les cours, assis pour la plupart, à même le sol. Cette ronde s'est poursuivie, à la sous-préfecture de Kinkala et s'est terminée sur les deux sites de l'Eglise catholique à la cathédrale Sainte Monique qui regorgent du plus grand nombre de sinistrés. Dernier temps fort, la messe que le Cardinal Nzapalainga a célébrée à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, qui a constitué le clou de sa visite. C'était en présence de plusieurs prêtres tant de Kinkala que de Brazzaville, des autorités politico-administratives et militaires et des représentants de l'Armée du salut. Ce jour-là, l'Eglise faisait mémoire du prophète Jonas, envoyé par Dieu dans la ville de Ninive, prêcher la conversion à son peuple.

Lors de cette visite, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga a rencontré la population du département du Pool et le peuple de Dieu qui est à Kinkala meurtri depuis plus d'un an, qu'il souhaite ardemment voir *«retourner dans leurs villages respectifs»*. Il a reconnu qu'il vient lui-même d'un pays en guerre, et leur a confié qu'il était porteur d'un message de paix auprès de ses frères et sœurs en souffrance. Il a abondamment prêché la foi, le pardon, la réconciliation, l'unité, le respect de soi et de l'autre, ainsi que l'espérance et la paix qu'il a hâte de voir se rétablir dans cette partie du Congo. *«Malgré les difficultés que nous traversons, gardons dans nos cœurs l'espérance de Dieu!»,* a-t-il exhorté dans son homélie pendant la messe, tirée de l'Evangile de Luc (Lc 2,11-14). Tout en précisant: *«Je viens en homme de Dieu, porteur d'un message qui vient d'ailleurs».*

Préoccupées par des problèmes de santé, de nutrition et de logement, ces populations exigent des belligérants, le retour dans leurs villages. Partout où il est passé, le message du Cardinal Nzapalainga a été le même: *«Je viens vous voir, pour vous dire que vous n'êtes pas oubliés… Dieu pense à vous».*

Pasteur engagé et proche du peuple, homme épris de paix et de compassion, l'Archevêque de Bangui a tenu à réaliser cette visite pour toucher du doigt la situation difficile que traverse le département du Pool, qui préoccupe plus d'un, notamment l'Eglise catholique. A ses côtés, on notait également la présence des huit membres de sa délégation qui l'accompagnaient depuis Bangui. Entre autres: Mgr Joseph Marie Ngoui Akanji, prélat de Sa Sainteté, directeur spirituel du Petit séminaire Saint Paul de Bangui, doyen du clergé centrafricain, les couples Izamo et Wapou. Ci-après, l'interview du Cardinal Nzapalainga à l'issue de la messe.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU et Pascal BIOZI KIMINOU

Cardinal Dieudonné Nzapalainga

«C'est l'acte de pardon que les uns et les autres doivent poser»

Après la messe célébrée à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, Son éminence le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, nous a accordé une interview exclusive dans laquelle il exprime sa compassion envers ses frères et sœurs en détresse dans le diocèse de Kinkala, en raison de la situation sécuritaire qui y prévaut. Nous publions ci-dessous, l'intégralité de ladite interview.

Son Eminence, les trois Evêques posant avec les prêtres et les diacres.

**Eminence, vous avez visité ce peuple meurtri, ce peuple dans la misère. Et pendant la messe vous avez abondamment prêché la paix, l'unité, la réconciliation et le pardon. C'était là votre message à ces populations du Pool qui souffrent?*

**Moi-même je viens d'un pays confronté à la violence, à la guerre fratricide et à la souffrance. J'ai vécu et je vis dans ma chair ce qu'on appelle souffrance et quand j'apprends que mes frères sont en souffrance, je me sens solidaire. Voilà pourquoi il était important et nécessaire pour moi, de venir fouler le sol de Kinkala, manifester ma proximité, ma solidarité à l'égard de mes frères et sœurs qui souffrent dans la région du Pool. C'est en même temps une démarche spirituelle car je ne viens pas comme un touriste, je viens comme un homme de Dieu, porteur d'un message qui vient d'ailleurs. Et tous ceux qui élèvent leurs voix, qui se tournent vers Dieu et qui lui laissent un espace dans leur cœur, dans leur conscience, cette conscience retentira, bougera un jour comme la conscience de Jonas qui part pour annoncer la Bonne Nouvelle à Ninive. Nous attendons qu'il y ait une conversion, un changement de mentalités, de comportements, de manière d'être pour que les haches de guerre que nous avons prises hier, nous puissions les enterrer afin de semer l'amour, la réconciliation, le pardon, la paix. On ne bâtira jamais ce pays avec la vengeance, la haine, la destruction, le repli sur soi. On bâtira ce pays quand on acceptera le dialogue, quand on s'assiéra, on se regardera en face, quand on acceptera de dire ce que nous portons au fond de nous, qui nous pèse, qui nous alourdit et qui nous a poussés peut-être à prendre les armes ou à nous réfugier dans la brousse. Là, on se mettra ensemble comme des êtres humains pour pouvoir communiquer et chercher des solutions parce que dans la vie humaine il peut avoir des tensions, des divisions mais ce qui caractérise les êtres humains, c'est la force de la raison et pour nous chrétiens c'est la foi qui nous pousse à poser des gestes humainement impossibles. Pour le cas présent, c'est l'acte de pardon que les uns et les autres doivent poser avec humilité, avec simplicité, pour bâtir une nouvelle région du Pool et aussi un nouveau pays le Congo.

Emu de compassion, le cardinal écoutant les doléances des enfants en détresse.

**Justement, la réalité du département du Pool est similaire à celle de Centrafrique. Comment prêcher Dieu à une population envahie par la peur et les armes?*

**Dans tout ce qui nous arrive, quand on est croyant il faudrait garder l'espace dans notre cœur pour la foi. On peut tout perdre sauf la foi. C'est de la foi c'est-à-dire la présence de Dieu qu'on pourra rebâtir. La peur, humainement peut nous gagner, mais une fois qu'on a fait le saut en accueillant la présence de Dieu, celle-ci nous permet de dépasser, de triompher. Je vous le dis puisque je l'ai vécu moi-même. Il y a des moments où on disait c'est impossible d'aller dans tel quartier, parler à tel individu. Mais au nom de ma foi je suis parti, j'ai rencontré les gens, ils ont déposé les armes. Un exemple pour vous dire la puissance de la foi: un jeune qu'on a considéré dans mon pays comme un djihadiste, après une marche pour la paix j'ai demandé à rencontrer ce jeune. Au début il avait le front fermé, il ne voulait rien entendre mais en parlant à son cœur, à sa conscience, il a compris, et a appelé ses amis en leur demandant de libérer quelqu'un qu'ils devraient tuer. Cet homme a été libéré et en même temps le jeune a demandé à ses éléments de déposer les armes. Vous voyez que la puissance de la prière et de la paix quand elle touche le cœur, elle peut changer. Nous savons que les armes n'apporteront pas de solutions à nos problèmes, elles nous laissent un goût d'inachevé. Nous avons intérêt plutôt à toucher les cœurs des uns et des autres pour déposer les armes, parce que si j'enlève une arme de votre main par la force, vous pouvez par la force aller la rechercher, mais si vous êtes convaincu de la démarche de la paix en disant Dieu me demande de faire la paix, au nom de Dieu je le fais, et que vous avez laissé, vous serez en paix avec vous, avec les autres, cette paix reviendra et sera durable.

**Vous avez prié ce matin sur la tombe du Cardinal Emile Biayenda, qu'est-ce que cela représente pour vous?*

**Emile Biayenda est une grande figure pour l'Eglise universelle et pour l'Eglise particulière du Congo. Un homme d'audace, un prophète, qui a su dire l'Evangile à temps et à contretemps, et aussi qui a su cultiver une mystique intérieure car sans cesse il se tournait vers la Vierge Marie. Pour moi qui commence mon ministère pour le service de l'Eglise, il m'est important de marcher sur les pas de ces aînés qui ont traversé des moments d'épreuves et qui ont dû tenir pour aller jusqu'au bout afin d'intercéder pour nous, pour le peuple congolais, pour l'Afrique et pour l'Eglise entière. Nous pensons qu'il a aussi une forte puissance d'auprès de Dieu pour nous aider.

Propos recueillis à Kinkala par
Aristide Ghislain NGOUMA

XXXe dimanche du temps ordinaire-A-

Aimer Dieu, aimer son prochain

***Textes*: Ex 22, 20-26; I Thes 1, 5-10; Mat 22, 34-40.**

La mission de Jésus se déroule dans un contexte fréquent d'affrontements. L'Evangile de ce dimanche le confirme. Et ce n'est pas le seul moment, nous venions de le souligner. Jésus a été épié dès ses premiers discours. Plusieurs fois, on lui tendit des pièges à la recherche de faux-pas qui devaient le perdre. Mais la parole de Jésus se dégageait de plus en plus avec clarté et force. Voilà, aujourd'hui, un groupe de notables juifs entoure Jésus. Et l'un d'eux veut l'embarrasser: *«Quel est, Seigneur, dans la loi de Dieu; le plus grand commandement?»* Il y a 10 commandements. Lequel est donc le plus important?

Jésus ne se laisse pas avoir. Il en cite un, qui est le plus grand des 10, et qui les contient tous à la fois: *«Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces».* C'est le premier et il y en a un second, tout aussi grand: *«Tu aimeras ton prochain comme toi-même»* - Toute notre religion est résumée dans ces deux commandements.

Aimer, c'est penser aux autres, au Seigneur d'abord, à nos frères ensuite.

Frères et sœurs dans le Christ, faisons une place à Dieu dans notre vie et prouvons-le lui par des actes. Nous n'avons pas à honorer Dieu que des bouts des lèvres. L'Evangile du Christ Jésus doit passer dans toute la vie de chacun, de chacune.

Nous nous sommes mis à l'école de l'amour, du service, du partage avec les autres. Les paroles suivantes doivent retentir en nous: *«Tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait».* Le Seigneur Jésus nous apprend à partager: partager son pain. *«J'avais faim et vous m'avez donné à manger»;* Il nous apprend à partager ses biens: *«J'étais nu et vous m'avez vêtu»*; à partager son amitié: *«J'étais étranger et vous m'avez accueilli; malade et prisonnier et vous m'avez visité».*

Frères et sœurs dans le Christ, demandons les uns pour les autres le don de la vraie charité. Le commandement de l'amour est à la fois le plus exigeant et le plus supportable.

Retenons: la religion du Christ est une religion d'amour et de paix.

Supplions: *«Seigneur Jésus, donne-nous la grâce d'aimer ton Père et d'aimer nos frères et sœurs comme tu nous en a donné l'exemple».* Amen!

Abbé Antoine MADINDOU

(Suite de la page 8)

thème: *«Ensemble luttons contre les déviances actuelles dans nos milieux de vie par l'annonce de l'Évangile»*, de la session précédant l'ouverture de l'Année pastorale 2017-2018 qui s'est tenue du mardi 3 au jeudi 5 octobre 2017, sous le patronage de Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville. Le curé témoigne vraiment d'une annonce de l'Évangile par les œuvres et le témoignage de vie tel qu'a su le dire le Pape Paul VI dans Evangelii Nuntiandi: *«le monde d'aujourd'hui a plus besoin des témoins que des maîtres».*

A la grande satisfaction du curé de la paroisse, qui a vu se réaliser son rêve de terminer en beauté les vacances, a tout autant loué cet acte salutaire que la compagnie laitière Loya a mis à notre disposition. Signalons que la même compagnie fournit les produits laitiers tels que Cowbell, Vitmilk, Mixwell, Loya, …

La remise des dons et jouets aux enfants et jeunes de la paroisse.

La clôture des vacances animée par Loya par son assistance ludique, son don des fournitures scolaires et du lait, a égayé l'enfance et la jeunesse de la paroisse. Commencée à 11h00, cette activité a pris fin à 15h00. Dans l'espoir de les revoir l'année prochaine, le curé a remercié Dieu pour la réalisation de cette activité.

Armel MIASSOUAMANA
Stagiaire prédiaconal

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre édition n°3736 du mardi 24 octobre 2017, en page 8, sur l'article intitulé: *«Ouverture de la première école gastronomique Saint Jean Paul II».* Au lieu de: M. Albert Malanda, il s'agit plutôt de M. Alain Milandou, administrateur-maire de l'arrondissement 8 Madibou. Toutes nos excuses à l'intéressé et à nos lecteurs pour ce désagrément causé.

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Case postale: 1093 Tel.: 06 808 13 24/ 05.737.37.03
18, Avenue Cardinal Emile Biayenda E-mail: cobbr@unhcr.org
Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Brazzaville, le 23 octobre 2017.

Notre code: HCR/COB/PROG/37/2017-bagn
Objet: Avis d'appel à manifestation d'intérêt

Dans le cadre de la gestion de son programme de protection et d'assistance aux refugies et autres personnes relevant de sa compétence, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance des avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection de partenaires dans les secteurs d'intervention suivants:

Avis 01/2017 Services communautaires et assistance multisectorielle
Avis 02/2017 Eau, Assainissement, Hygiène, Abris et autres infrastructures
Avis 03/2017 Logistique et approvisionnements
Avis 04/2017 Santé, Nutrition et screening médical lors du rapatriement volontaire
Avis 05/2017 Biens domestiques, abris et autres infrastructures
Avis 06/ 2017 Protection contre le sexe pour la survie

Le calendrier ci-dessous, résume le déroulement de tout le processus:

Etape	Intitulé du processus	Date limite
1	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt	23/10/2017
2	Délai de réception des demandes d'information	07/11/2017
3	Délai de réception des notes succinctes et déclarations du partenaire	17/11/2017
4	Envoi des dossiers d'évaluation au Comité	20/11/2017
5	Délibération et décision du Comité	22/11/2017
6	Soumission des recommandations au Représentant	23/11/2017
7	Communication des décisions aux Partenaires	24/11/2017

Les organisations intéressées par un ou plusieurs des avis d'appel à manifestation d'intérêt devront s'inscrire et soumettre leurs propositions sur la plateforme des partenaires du HCR: https://partner.unhcr.org/. Pour plus d'informations sur le processus d'enregistrement, prière envoyer un mail à l'adresse électronique suivante: cobbr@unhcr.org.

KOUAME Cyr Modeste,
Représentant

Appel à candidature

Evaluation de fin de projet

Dans le cadre de l'exécution de son projet «Protection et étude des tortues marines et de leur habitat en République du Congo» soutenu par l'Union Européenne sous le N° de Proposition DCI-NSAPVD/2014/19, l'association Renatura Congo lance un appel à candidature pour l'évaluation externe de son projet.

Informations utiles
- Date de démarrage du projet: 1er janvier 2015.
- Date de fin du projet: 31 décembre 2017.

- **Contexte:**
Renatura Congo est une association congolaise qui a pour objectif de promouvoir le développement durable à travers la préservation de la biodiversité. Son programme principal s'articule autour de la conservation des tortues marines et de leur habitat. L'association développe notamment des actions i) de protection des plages de pontes; ii) de libération des captures accidentelles dans les filets de pêche artisanale; iii) d'appui aux efforts de l'administration des pêches dans sa lutte contre la pêche industrielle illégale, iv) d'éducation et de sensibilisation à l'environnement; et v) de tourisme en faveur des communautés.

Le projet qui s'est déroulé durant trois années visait à poursuivre et renforcer ces efforts.

- Zone de couverture du projet: Départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

- Zone couverte par l'évaluation: Pointe-Noire.

- Principales questions évaluatives à traiter: mesurer l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques du projet, en analysant les résultats, notamment à travers les Indicateurs Objectivement Vérifiables et les moyens de vérification stipulés dans le cadre logique du projet.

- Moyens mis à disposition de l'équipe pour faciliter l'évaluation: connexion internet et espace de travail dans les bureaux de Renatura.

- Durée d'exécution de la mission d'évaluation: 2 semaines

-Début de la mission: 4 décembre 2017

- Date limite (soumission des offres): 13 novembre 2017

Contact: renatura.asso@gmail.com

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE
(Republication)

(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour son Unité Environnement et Réduction de la Pauvreté

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonctions
Un(e) Coordonnateur (trice) National (e) du Projet TRIDOM II	SC-SB4/2-1 an avec possibilité de renouvellement	Ouesso	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers le lien suivant:

http://jobs.parteneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=11497&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES.
N.B.: Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.

Date limite des candidatures: 03 novembre 2017.

Brazzaville, le 23 octobre 2017.

Mohamed ABCHIR
Représentant Résident Adjoint.

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour le Dispensaire des Nations Unies:

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un (e) Médecin de la clinique des Nations Unies	FTA-NOC-l an avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers le lien suivant:

https://jobs.partneragencies.net/erecruiljobs.html?JobOpeningId=12705&hrs_io_pst_seq=l&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES
NB: Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.

Date limite des candidatures: 04 novembre 2017

Brazzaville, le 23 octobre 2017

Mohamed ABCHIR
Représentant Résident Adjoint.

Economie forestière

Renforcement des connaissances sur la télédétection satellitaire

Le ministère de l'Economie forestière, avec l'appui du Gouvernement américain a organisé mercredi 18 octobre 2017, à Brazzaville, une formation de niveau avancé au profit des agents du Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF) du ministère de l'Economie forestière, de la coordination REDD+ et des étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF) de l'université Marien Ngouabi.

Les cadres formés posant avec la ministre et l'ambassadeur, après la remise des diplômes.

Cette formation a porté sur l'utilisation de plusieurs modules et techniques de télédétection satellitaire, l'analyse de la couverture forestière et les changements interannuels. Elle a eu pour objectif de susciter un élan pour mieux suivre le couvert forestier et pour assurer la gestion durable des ressources forestières. Ces cadres, treize au total, ont été formés par les experts de l'Observatoire satellitaire des forêts d'Afrique centrale (OSFAC). Et leur formation a été une réponse à l'une des exigences du processus REDD+, considéré par le gouvernement comme un outil de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

La télédétection satellitaire est un système de mesures, de reportages et de vérifications (MVR) en rapport avec les directives de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Celui-ci permet d'avoir des connaissances essentielles de la situation antérieure ou actuelle des forêts. Le Congo s'est engagé dans le processus de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts depuis 2008, en prenant en compte des aspects liés à la gestion durable des forêts, à la conservation de la biodiversité, ainsi qu'à l'accroissement des stocks de carbone.

A la fin de la formation, les participants ont formulé deux recommandations: l'analyse des télédétections à travers les outils de programmation et l'analyse à travers les moteurs en ligne, tel que Google Earth Engine.

Pour l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique au Congo, Todd Haskell, «*hormis ces formations, le Gouvernement américain offre des stages de formation aux USA pour les cadres de la sous-région, dans les domaines de la gestion des bassins versants, du changement climatique et ressources naturelles, de la restauration du paysage forestier, de la foresterie urbaine, de la gestion des aires protégées, de la gestion de pâturage des bétails, de la gestion des catastrophes, du tourisme durable et de l'exploitation minière*».

La ministre de ce département, Mme Rosalie Matondo, a invité à cette occasion les cadres à faire œuvre utile des connaissances acquises, en intériorisant au maximum les notions et concepts appris, en vue de leur application efficace et efficiente. Des attestations de formation ont été remises à la fin de cette session.

Philippe BANZ

Lutte contre la criminalité faunique

Encore des braconniers à la barre à Dolisie

Arrêtés en flagrant délit de détention de deux peaux de panthère le 22 septembre 2017 à Dolisie, dans le département du Niari, Gotrand Luther Likibi, Cédric Nzahou, Jeanne Moussonda et Prince Kombo Bakala, âgés de 30 à 52 ans, seront fixés sur leur sort ce 27 octobre au Tribunal de Grande Instance de la ville.

Quelques présumés trafiquants attendant leur sort.

Ces quatre trafiquants présumés de peaux de panthère de nationalité congolaise avaient été arrêtés lors d'une opération menée conjointement par les agents de la direction départementale des Eaux et forêt du Niari et les services de la brigade de recherche de la Gendarmerie, grâce aux informations fournies par le PALF (Projet d'appui à l'application de la Loi sur la faune sauvage).

Ils seraient de grands trafiquants des produits fauniques. Gotrand Likibi est poursuivi pour abattage d'une espèce intégralement protégée, détention illégale de ses trophées, circulation et tentative de commercialisation; Kombo Bakala, pour complicité de détention des trophées d'une espèce intégralement protégée. Quant à Cédric Nzahou et Jeanne Moussonda, ils sont poursuivis pour détention illégale, complicité de détention illégale, circulation et commercialisation des trophées d'une espèce protégée.

Au cours des audiences pour plaidoiries et réquisitions qui ont eu lieu le 6 et 13 octobre 2017, ces supposés trafiquants ont tous reconnu les faits qui leur sont reprochés. Ils encourent de lourdes peines pouvant aller de 5 ans de prison à 5 millions de francs CFA d'amende.

Une autre audience concernant deux individus de nationalité congolaise arrêtés le 29 août 2017 pour détention de 21 morceaux d'ivoire, soit huit pointes d'ivoire équivalant à cinq éléphants tués, aura également lieu ce 27 octobre à la Cour d'Appel de Dolisie.

Le département du Niari entend sévir contre les braconniers; il a enregistré ces derniers mois de nombreuses arrestations et intenté des procès inhérents à la criminalité faunique.

V.M.

Agence de régulation des postes et des communications électroniques

Des nouveaux agents assermentés

Une quinzaine d'agents, trois femmes et douze hommes, évoluant dans les départements stratégiques de l'autorité de régulation, ont prêté serment vendredi 20 octobre 2017 au cours d'une audience publique du tribunal de Grande instance de Brazzaville. *«Le personnel de l'Agence de régulation chargé, en vertu des dispositions des lois et règlements des secteurs régulés, d'effectuer les opérations de contrôle et de constatation des infractions commises, est assermenté»*, indique le décret d'institution de l'ARPCE de 2009.

Les agents de l'ARPCE après avoir prêté serment.

C'est Didier Narcise Iwandza, président du Tribunal de grande instance de Brazzaville, qui a présidée l'audience solennelle, en présence d'Igor Osseté procureur de la République, de Jaspers Demba, greffier en chef et d'André François Quenum, bâtonnier du barreau de Brazzaville.

Les prestataires, satisfaits, ont exprimé leurs sentiments. Gladth Pandzou, assure: *«Nous respecterons cet engagement de telle façon que nous soyons conscients de faire des enquêtes, de gérer les données des opérateurs et de constater des infractions, tout en détectant leurs auteurs.»* France Adjangbri a indiqué qu'ils vont s'assurer que le consommateur en tant que client reçoit correctement la qualité des appels et que le trafic n'est pas suspendu. *«Nous devons aussi travailler avec la police judiciaire comme l'a rappelé le président du Tribunal»*, a-t-elle fait savoir.

Notons que la pertinence des missions de l'Autorité de régulation impose un certain formalisme dans le cadre de ses pouvoirs d'enquêtes en matière d'infractions aux lois des secteurs régulés. A ce titre, il est légalement établi que les infractions à la réglementation du secteur des postes sont contactées par, entre autres, les agents assermentés de l'Agence de régulation.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Forum national CEFDHAC du Congo

Echanger et dialoguer pour préserver les forêts

Le forum national du Congo de la Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC) a organisé, à Brazzaville, les 21 et 22 octobre un atelier de redynamisation de ses organes d'animation. Dirigés par Jean Joël Louméto, président du forum national, les travaux ont eu pour but de redynamiser les activités et d'assurer le dialogue autour des thèmes émergeants axés sur le processus REDD+; l'accord de partenariat volontaire sur l'application des règlementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-FLEGT); le Fonds vert; et le Fonds bleu.

Les participants à l'atelier.

Les participants, près d'une cinquantaine, venus des administrations publiques forestière et environnementale, du secteur privé et des structures de la société civile s'occupant des questions forestières et environnementales affiliées à la CEFDHAC, ont suivi, à cette occasion, plusieurs communications thématiques.

Le forum national CEFDHAC est un cadre de concertation pour différents acteurs et un moyen pour arriver au dialogue.

Pour Jean Joël Louméto, qui a été reconduit à la tête de cette structure, la réunion de Brazzaville était plus qu'attendue: *«Très souvent chacun est resté dans son coin et le dialogue n'a pas été au rendez-vous. C'est pour favoriser l'échange que nous l'avons tenue.»* C'est ainsi que les participants ont passé en revue la stratégie de communication du forum national CEFDHAC du Congo et procédé à l'actualisation de la feuille de route, ainsi qu'à la mise en place de nouveaux organes d'animation du forum national CEFDHAC du Congo.

Reconnue d'utilité publique, la CEFDHAC a pour mission de sensibiliser et d'encourager les acteurs à conserver les écosystèmes forestiers de la sous-région et à utiliser de façon durable et équitable les ressources qu'ils recèlent.

Philippe BANZ

Enseignement primaire et secondaire

Vers la résorption du déficit en tables-bancs

Pour pallier l'épineux problème du manque de tables-bancs dans les établissements scolaires du Congo, les sociétés forestières Likouala Timber et Taman Industrie vont livrer sous peu 100.000 tables.

Une vue des tables-bancs livrés.

Une première partie fabriquée par la société Taman Industrie et destinée au département de Brazzaville a été déjà remise.

La société Likouala Timber a livré lundi 16 octobre un premier lot de près de 5.000 tables-bancs au ministre de l'Enseignement primaire, qui l'a remis à son tour à la Direction départementale de l'enseignement primaire de Brazzaville.

Notons que la ville de Brazzaville a un besoin estimé à 11.400 tables-bancs tous cycles confondus. Charles Awassa, directeur départemental et principal bénéficiaire, a promis de faire pour un premier temps une répartition en fonction des besoins exprimés par les établissements, en attendant la deuxième livraison qui lui permettra de résoudre assurément le problème des tables-bancs. *«Nous avons un sentiment de grande satisfaction. Comme vous le savez, tout le monde aime arguer que le Congo, pays producteur de bois, n'a pas de tables-bancs à l'école; déjà nous commençons à renverser la tendance»*, a-t-il estimé.

Reste aux usagers de faire bon usage de ces tables-bancs pour ne point verser dans l'éternel recommencement.

Espérancia MBOSSA OKANDZE

Parcelle à vendre avec fondation, au quartier Djiri, dans une zone habitée, à 2 km de la voie goudronnée.

Contact: 01 081 27 92 / 06 662 37 39.

Concert de musique classique au Centre culturel russe de Brazzaville

Le tromboniste Serault Armonie Massamba en maestro!

Les férus de la musique classique avaient pris date samedi 21 octobre, en soirée, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville. Pour un concert qui a mis en vedette une étoile montante de la musique classique congolaise, le tromboniste Armonie Serault Massamba. Qu'accompagnait la Fanfare salutiste du poste de Ouenzé (arrondissement 5). Le show s'est déroulé sous le regard admiratif des ambassadeurs de Russie, Valéry Mikhaylov, et de Turquie, Can Incesu, ainsi que de la conseillère du Président de la République, en charge des Congolais de l'étranger, Edith Laure Itoua, et, bien évidemment, du Directeur du Centre culturel Russe, Sergey Belyaev.

Armonie Serault Massamba à l'oeuvre.

Des spectateurs admiratifs du spectacle.

A tout Seigneur tout honneur, ce concert qui marquait aussi la rentrée culturelle du CCR de Brazzaville a débuté aux environs de 17h45 par l'hymne de la Fédération Russie, exécuté avec maestria par la vingtaine de membres de la Fanfare salutiste du poste de Ouenzé, dont une dame, tous de blanc vêtus. Sous la férule de leur chef, Séraphin Edy Kanda.

Après quoi, Armonie Serault Massamba s'est mis seul en exergue dans *«Tusendulanga meso kuna miongo»* (Tournons nos regards vers le ciel). Accompagné, pour la circonstance, au piano, par le maestro Josias N'Gahata, compositeur de musique classique, chef d'orchestre et diplômé de l'Institut national des arts de Kinshasa en écriture musicale, chargé de la formation musicale à l'Eglise évangélique du Congo.

«I'll not turn back» (Je ne regarderai plus en arrière), *«Poliouchko-Pole»* (chant populaire russe), «Eternal quest» (la quête éternelle) du compositeur salutiste anglais Ray Steadman Allen, suivis de deux morceaux et un chœur chanté exécutés par la fanfare à l'honneur ont constitué le premier tableau du concert.

Dans le deuxième acte du concert, le public a eu droit au trombone concerto du compositeur russe Nikolaï Andreïevitch Rimsky-Korsakov, suivi du duo de trombone merveilleusement exécuté par Armonie Serault Massamba avec son oncle, Brice Mafouta, accompagnés au piano par Josias N'Gahata, et le chant *«Va, mon cœur»* (un air italien) a clos le concert, aux environs de 18h47. Sous les applaudissements nourris des spectateurs qui ont eu du mal à quitter leurs chaises. Tant le spectacle était merveilleux. Mais, malheureusement, le temps court !

Pour mémoire, la Fanfare salutiste du poste de Ouenzé existe depuis près de 40 ans. Séraphin Edy Kanda la dirige depuis plus de 36 ans. *«C'est une fanfare qui fait l'honneur de notre Eglise, je dirais même de notre pays, parce qu'elle comporte en son sein des musiciens talentueux, notamment des musiciens qui évoluent au niveau de la musique principale des Forces armées congolaises»*, a commenté ce dernier, à l'issue du spectacle.

Véran Carrhol YANGA

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du onze octobre deux mil dix-sept, enregistré le treize octobre de la même année, Folio 193/1 n°816, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Administrateur unique de la succursale «GRUPPO ANTONINI S.P.A», dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Avenue du Havre, zone Industrielle.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Administrateur unique a:

-Transféré le siège social anciennement établi à Pointe-Noire, Avenue du Havre, zone Industrielle, désormais à Pointe-Noire, Avenue de Loango, à côté de la base Schlumberger A, zone industrielle de Total.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 16 Octobre 2017 sous le n ° 17 DA 1257.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
Notaire.

Musique

Qu'est devenu Me Makanda, président de l'orchestre international populaire Les Makandas ?

Me Jonas Patrick Makanda, huissier de justice commissaire-priseur près la Cour d'appel de Pointe-Noire, se compte parmi les grands mécènes de la musique dans la ville océane congolaise. Il a créé, en 2000, l'orchestre international populaire Les Makandas. Dans l'interview qu'il nous a accordée à son nouveau domicile du quartier Mpaka, il nous parle de son engagement.

Une vue extérieure de la maison incendiée.

Me Makanda.

**** Maître, vous êtes le président-fondateur de l'orchestre international populaire Les Makandas, mais ces derniers temps, on ne vous voit plus ni aux répétions, ni aux concerts de votre orchestre. Qu'est ce qui explique cette éclipse ?***

Votre constat est juste. Mon absence s'explique du fait que pour l'heure, je suis comme déplumé. Vous n'êtes pas sans savoir qu'au début de cette année 2017, j'ai perdu ma maison, suite à un incendie de nuit qui a tout ravagé. Les pompiers qui étaient venus cette nuit-là n'avaient rien sauvé : documents administratifs, le vestimentaire, l'argent, le mobilier, les instruments de musique, la liste n'est **pas exhaustive. Du coup, comme vous le constatez, je suis en train de me refaire petit à petit. Et ce n'est pas facile en cette période où notre pays est en train de traverser une crise drastique. Voilà pourquoi, j'ai pris un peu de recul dans le domaine culturel pour me consacrer exclusivement à me refaire.

**** A quoi attribuez-vous cet incendie ?***

** Je ne saurai vous dire exactement la cause ou les causes de cet incendie. D'abord, il arrive vers deux heures du matin, au moment où moi-même et toute ma petite famille nous trouvions dans un profond sommeil. Je me suis réveillé brusquement, suite à l'étouffement provoqué par la fumée. Quelque temps après, c'est le feu qui s'était répandu dans toute la maison. Et c'était le sauve-qui-peut. Les faits sont si **extraordinaires qu'il m'est très difficile de vous dire** la cause. Mais j'imagine que certainement, c'est un court-circuit dû à la défaillance de la Société nationale d'électricité (SNE)

** Vous êtes un amoureux de musique. Peut-on penser un jour à la renaissance de l'orchestre international populaire Les Makandas ?*

**L'orchestre n'a pas arrêté ses activités. Nous jouons avec des instruments d'emprunt. C'est vrai que mon absence se fait remarquer. Nous avons les autorités de la place qui peuvent nous porter de l'aide dans le sens de l'achat des instruments, parce que, toutefois, quand il y a des animations culturelles, nous sommes toujours conviés. Nous avons l'espoir, tout comme les musiciens. Nous fondons tous notre espoir sur les autorités politiques, administratives et autres qui, certainement, nous apporteront de l'aide pour nous acheter du nouveau matériel en remplacement de celui qui avait pris feu au moment de l'incendie.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Brazzaville, capitale de la France libre 1940-1944*

Par Lecas Atondi-Monmondjo

M. Jérôme Ollandet, l'auteur de cette étude, est professeur d'Histoire à l'Université Marien Ngouabi. Il est à la fois juriste et diplomate, ayant représenté le Congo au Cameroun, en Centrafrique et au Sénégal.

Il a publié beaucoup d'ouvrages sur l'histoire et la civilisation. Le présent ouvrage a été édité par ses propres soins en 1981. Il a été depuis corrigé et augmenté en 2013. Il a fait l'objet d'une présentation publique dans la salle des Conférences du Ministère des Affaires Etrangères. Cette étude exhaustive met en lumière le rôle joué par Charles De Gaulle dans la mobilisation des ressources humaines et économiques au sein de L'AEF, et surtout à partir de Brazzaville, déclarée capitale de la France Libre. Cette fantastique épopée conduite par des hommes déterminés, et avec la participation des Belges du Congo est mal connue. C'est dire l'intérêt d'en faire le rappel.

On a oublié le rôle joué par le Moyen Congo, et surtout Brazzaville, comme le centre de la renaissance de la France occupée par l'Allemagne. Tout comme pour la première guerre, la seconde prit une tournure planétaire, et l'Afrique fut impliquée par le fait colonial, à cause de l'engagement de la Grande Bretagne, de la Belgique, de la France du Portugal et de l'Espagne.

Des jeunes Congolais, tout comme des Gabonais, Tchadiens et Oubanguiens nommées «indigènes» furent enrôlés la plupart de force dans l'armée.

Au Congo, il n'existe plus de monument consacré aux morts, pour honorer ces personnes qu'on avait réquisitionnées, au nom de la liberté de la France alors qu'elles même vivaient sous un régime d'oppression, sans droits, considérés comme des sous-hommes (indigènes).

Alors qu'il s'agissait d'un conflit des conflits opposant les Blancs entre eux, les populations africaines n'étaient pas directement concernées par ces déchirements entre Européens.

La guerre n'est pas connue à Brazzaville

Quand les hostilités éclatèrent en Europe, en Afrique Equatoriale Française, personne n'en perçut l'écho.

A Brazzaville, il n'eut aucune politique d'information, de surcroît la censure et la diffusion d'informations décalées n'arrangèrent rien. On triait des informations qui méritaient d'être connues. Au demeurant peu d'Européens même disposaient de postes radio récepteurs.

Quand bien même on diffusa les informations par Radio Club Brazzaville, le Gouverneur général Buisson rassurait ses compatriotes sur la qualité de l'armée commandée par le vainqueur de Verdun : le Maréchal Pétain.

L'appel du Général De Gaulle ne fut non plus entendu. Cependant, il y eut une alerte, le déferlement des familles belges, fuyant l'occupation allemande au Congo Belge. La nouvelle du long courrier et des paquebots Le Brazza, Asia et Foucault coulés fit grand bruit.

Mais en Belgique, on s'indignait des accointances de la couronne avec les hitlériens, le Premier Ministre se réfugia en Grande Bretagne aux de résister à l'occupation nazie.

Au Congo Belge, la naissance d'un mouvement patriotique divisa le monde colonial ; la hiérarchie religieuse et les fonctionnaires se rangèrent au côté de la collaboration avec l'Allemagne.

Au Gabon, où se forgeait une bourgeoisie coloniale dans l'exploitation forestière, tout comme les milieux des affaires furent gagnés par le patriotisme. Ils craignaient la prise en main des biens gabonais par les Allemands.

Il y eut par ailleurs un renforcement militaire italien en Lybie permettant de jeter le dévolu sur le Tchad. Par ailleurs le gouverneur général Buisson, appelé à prendre en main une structure administrative regroupant l'AEF et l'AOF, avec Dakar comme capitale ; s'en alla en toute discrétion, laissant l'intérieur de la fédération au général Husson.

De Gaulle en AEF

En AEF, personne ne connaissait De Gaulle, ce général qui appelait à la résistance à l'occupation allemande. Les colons de l'AEF se sentiraient humiliés de dépendre de Dakar. Et des envoyés de Pétain, en AEF insistaient sur le fait que l'ennemi de la France était la Grande Bretagne, d'où la confusion.

Les hommes du général De Gaulle ne s'installèrent que hors de l'AEF, mais dans un premier temps Boislambert, Philippe de Haute claque dit Leclerc, tout comme Pleven prirent leur quartier au Nigéria. De son côté le commandant de Larminat s'installa à Léopoldville.

Le premier résistant à rallier le général de Gaulle fut le gouverneur du Tchad, Félix Eboué. Le commandant militaire du Tchad, au départ méfiant, rejoignit la Force combattante grâce à l'entregent de son ancien compagnon le commandant d'Ornano.

Au Cameroun, Leclerc s'empara de Yaoundé d'abord pour ensuite contrôler Douala. Il restait de s'emparer de Brazzaville, la capitale de l'AEF. Ce fut l'œuvre du commandant de Larminat, qui depuis Léopold inondait la ville de tracts gaullistes. Les maladresses du général Husson alimenteront la rébellion, puisqu'il procéda à la dissolution du bataillon de parachutiste Sara et, mis aux arrêts deux officiers, Delange et Rougé soupçonnés de sympathie gaulliste. Il arrêta même le trafic entre Brazzaville et Léopoldville.

Le coup de force

La riposte de Husson fut brutale. Un officier mit aux arrêts le commandant du camp Tchad (actuel camp 15 août) et procéda à la libération des officiers Delange et Rougé. Puis, ce fut le tour du général Husson d'être arrêté. Ce qui permit au commandant de Larminat de faire son entrée à Brazzaville et d'agir comme représentant du général de Gaulle, lequel le nomma commandant des troupes en AEF.

A Brazzaville quelques suspects furent placés en résidence surveillée tandis que le gouverneur général Husson fut transféré à Léopoldville.

Il restait à conquérir et à soumettre le Gabon et l'Oubangui.

La situation du Gabon fut particulièrement difficile, des antigaullistes s'enhardissaient. Tel le cas de Monseigneur Tardi et de certains administrateurs qui prirent le parti de Pétain. A Libreville, le maréchal Pétain installa le général Tetu. Mais certains départements du Gabon refusèrent d'être gérés par L'AOF. C'est dans ces conditions que le commandant Parant fit le siège de Libreville. Des navires de guerre s'affrontèrent, ceux de Vichy dépêchés depuis Dakar. Et les généraux Tetu et Masson capitulèrent ; Masson se donna la mort, et le gouverneur Annet installé au Gabon se réfugia en Guinée Equatoriale, devenue le repaire des antigaullistes.

De Gaulle, maître de l'Afrique combattante

Le général De Gaulle, chef de la France Libre, entreprit une tournée en AEF. Désormais, il disposait d'une troupe territoriale libre, d'une administration, donc une autorité politique et aussi d'une armée. Il arriva d'abord à Douala, monta à Fort Lamy, puis à Bangui, et atteignit Brazzaville en octobre 1940. Il prit part à une prise d'arme à Léopoldville en compagnie du gouverneur général Ryckman, des coloniaux et des anciens combattants belges.

Léopoldville abritait des entrepôts de l'intendance et on y trouvait du kaki pour habiller les officiers et militaires. Les pièces détachées servaient à la réparation des blindés du général Leclerc vinrent de cette ville.

A Brazzaville, on annonça la création du conseil de Défense de l'empire chargé de diriger l'effort de guerre. On créa l'école coloniale d'Ornano pour former des officiers et des sous-officiers, actuelle Ecole Leclerc. De même une école pour les besoins de télécommunication où fut plus tard installé Intelco.

Le 12 novembre 1940, Félix Eboué fut nommé gouverneur général de l'AEF et de Larminat, général et commandant des troupes de l'AEF.

Lorsqu'on parle de l'armée française c'est celle née en Afrique Equatoriale Française, et l'Armée d'Afrique commandée par Leclerc c'est celle-là qui devait plus tard s'emparer de Strasbourg, la 2e Division blindée, devenue célèbre dans l'histoire.

Désormais c'était l'organisation de l'effort de guerre. Les territoires ayant été livrés aux escrocs et concessionnaires n'avaient proprement développé de vie économique. Les indigènes furent mobilisés pour produire le coton, exploiter l'or, le bois, le caoutchouc.

Il y eut deux événements importants en cette période : l'arrestation de Matsoua, bien que Français, mais condamné par un tribunal indigène et la Conférence Africaine Française de Brazzaville. Cette conférence qui réunit essentiellement des gouverneurs et administrateurs sans les représentants de l'AEF se pencha sur la participation future des colonies à la gestion de leurs affaires et l'organisation de l'Union Française.

L'organisation des élections en 1945 par la constituante, en découle où les représentants des colonies furent une minorité plutôt symbolique. Jean Félix Tchicaya fut élu député, représentant les colonies du Moyen Congo et du Gabon. Pour les citoyens français, un métis sénégalais Gabriel d'Arboussier fut élu pour les deux colonies.

Le général De Gaulle est venu plus de 15 fois à Brazzaville. Il se souvenait de cette épopée fantastique conduite par des patriotes ayant contribué de façon décisive à la libération de la France. Malheureusement, à Brazzaville, il n'existe aucun monument des morts tombés aux champs d'honneur.

A Brazzaville, grâce à une souscription, une statue fut érigée en mémoire de Félix Eboué devant le stade qui porte son nom.

Sur la résistance intérieure française, on a écrit des tomes, sur Brazzaville, rien. Jérôme Ollandet par son livre, vient combler un vide. J'ai visité en 2010 Colombey les deux Eglises, il n'y a aucune évocation ni de Brazzaville, ni de Félix Eboué au mémorial de Gaulle. Ainsi soit gommée la mémoire de l'histoire de Brazzaville, capitale de la France Libre.

Lecas Atondi-Monmondjo

**Article reproposé après révisions et rectifications de l'auteur.*

Point de vue

Mieux comprendre la démarche vous invitant (les Ninjas Nsiloulou) à ne pas avoir peur de sortir des forêts et des savanes du Département du Pool

Par Chris Antoine WALEMBAUD

***«Il nous sera difficile de faire** admettre à la Communauté internationale que les raisons pour lesquelles une rébellion a été organisée dans le Département du Pool sont politiques».*

En effet, celui sur lequel les populations du Pool ont majoritairement porté leurs suffrages n'est ni exilé, ni privé de liberté. Il s'agit de Guy Brice Parfait Kolélas, Député siégeant à l'Assemblée nationale, acteur majeur de la vie politique de notre pays.

Dans une tribune qu'il avait librement signée, le Président de l'UDH-YUKI récusait le lien entre les problèmes nés de la contestation de l'élection présidentielle de mars 2016 et la naissance d'une rébellion dans le Département du Pool. Pourquoi donc, être plus royaliste que le Roi?

Guy Brice Parfait Kolélas, en authentique démocrate, avait d'ailleurs contesté sa défaite auprès des juridictions compétentes, en l'occurrence, la Cour Constitutionnelle. L'histoire saura, à n'en point douter, reconnaître sa grandeur.

Celui que l'on présente, à tort ou à raison, comme le Chef de la rébellion, à savoir : Fréderic Ntumi Bintsamou, n'était pas, pour sa part, candidat à l'élection présidentielle.

Chose étonnante et non habituelle, président d'un Parti politique, le Conseil National des Républicains (CNR), il avait décidé de porter la veste de Directeur de campagne d'un autre Président de Parti, alors qu'il aurait dû être candidat lui-même! Il n'a pas, de ce seul fait, à revendiquer des suffrages. Un débat qui s'engagera a posteriori autour des suites à donner à l'élection présidentielle de mars 2016 ne devrait pas, en principe, le concerner directement. Son intérêt pour agir sur cette question n'est pas établi, du moins, juridiquement.

Nous constatons, en outre, que les puissances qui règnent sur le monde, en général, et sur l'Afrique, en particulier, n'hésitent pas à confier au Président de la République du Congo, un certain nombre de missions de paix.

C'est le cas en Libye et, tout récemment, dans la région des Grands Lacs. Ce qui voudrait dire que son leadership dans la recherche des solutions en vue du règlement des conflits est reconnu par lesdites puissances. Enfin, après sa réélection en 2016, aucun Etat n'a rappelé son Ambassadeur en guise de protestation ou de non reconnaissance de sa victoire.

C'est pour cette raison qu'à l'occasion de l'audience accordée aux sages et notables du Département du Pool, le Président de la République n'a pas manqué d'indiquer qu'en ce qui le concerne, la crise dont il est question, est sécuritaire et humanitaire, mais pas politique. D'ailleurs, les Sages et les Notables ont reconnu cette nature de la crise dans leur message respectif.

Le moment est venu de renoncer à la lutte armée et de réintégrer votre place dans la communauté Congolaise.

Auprès des autorités de notre pays, une volonté réelle de trouver une solution définitive à la crise du Pool est perceptible. Dix-huit mois après, il est temps de tourner la page, car une conquête du pouvoir par les moyens de la lutte armée est lourdement illusoire. Ceux de nos compatriotes qui vous font croire le contraire prennent leurs rêves pour des réalités. D'aucuns parlent même de chimère. Nombreux d'entre eux vivent en Europe et de là-bas, ils vous vendent l'illusion d'un soulèvement populaire général, lequel va affecter tout le Sud du pays. Cela n'est qu'une manœuvre de manipulation.

La vie de nos villages et nos campagnes s'est arrêtée. Les enfants ne vont plus à l'école. Les maîtres et les infirmiers, qui représentent les personnels de base et de proximité, ont quitté le Département.

Cela a naturellement accentué l'analphabétisme et élevé le taux de mortalité. Le train ne circule plus dans le Pool; l'usine Diamant Ciment, prête à octroyer des milliers d'emplois aux enfants de notre Département, est désormais achevée, mais ne peut embaucher, parce que la phase de production est suspendue au règlement de cette crise. Pensez à cela, mes frères...pensez à ce que deviendra notre cher Département dans quelques années, lorsque ceux qui constituent son élite d'aujourd'hui passeront de vie à trépas ou simplement seront amortis par le poids de l'âge. Même ceux qui vous incitent à la violence, et qui ne comptent que sur votre sueur, pour revenir dans le jeu politique, ne sont que des simples mortels.

Oui, tout homme est mortel, dixit le syllogisme de Socrate.

Un dispositif de sortie a été mis en place...des contacts en vue de prendre en compte vos préoccupations sécuritaires et de survie sont pris par des personnes de bonne foi et surtout connues de vous. N'ayez pas peur.

La précarité s'est profondément installée du fait de la destruction du tissu économique. Point de production vivrière...point d'écoulement de denrées alimentaires... point de libre circulation de personnes et de biens. Les jeunes maraîchers qui n'ont pas voulu s'engager dans la rébellion ont opté pour l'exode rural.

L'incertitude est devenue leur pain quotidien. Certains errent dans nos villes et passent parfois des journées entières sans repas. Ils attendent fiévreusement votre sortie pour repartir dans leurs villages respectifs et reprendre leurs activités nourricières.

Dès la réception des sages et notables par le Président de la République, le 3 octobre dernier, des représentants des partenaires internationaux du Congo, à l'instar de ceux de la Grande Chine, de la Turquie, de la France ainsi que les composantes du système des Nations Unies, se sont engagés à financer des programmes de réinsertion à votre profit. Plus que jamais, l'heure est à la démobilisation et au désarmement, pour que vous soyez les principaux bénéficiaires de ces importants financements.

Les défis de votre réinsertion, paradigmes majeurs de votre retour à une vie normale

Votre séjour dans les sites de cantonnement sera assurément de courte durée. Les couloirs de sorite ne seront pas des mouroirs, comme le prétendent certains thuriféraires des fantasmes qui ne sont autres que des intrigants, connus de nous. Beaucoup d'entre eux, végétant au bord de la Seine, ne sont que des nostalgiques d'un passé à jamais révolu...ils se servent des réseaux sociaux pour propager l'insulte et cultiver la désinformation. Ils ne font rien d'autre que cela en France, en Angleterre, en Afrique du Sud, aux USA et au Canada. Ne les écoutez pas! Notre pays a aussi besoin de vos bras pour parfaire son développement. Vous êtes les enfants du Congo, par conséquent, votre place n'est pas dans les forêts. Vous vous êtes assurément trompés, ressaisissez-vous. Il n'est pas trop tard. Comme le dit un adage de chez nous *«Wa zimbakana nzila, kâla hâ mâhambou».*

Chris Antoine WALEMBAUD
Membre du Comité de veille

Football

Qui vaincra les barrages?

Des barrages en aller-retour ont lieu à Brazzaville et Pointe-Noire, pour le maintien ou l'accession en Elite Ligue 1 entre les équipes classées respectivement quinzième et seizième de cette ligue et les champions des deux groupes d'élite Ligue 2 de football.

La formation du CESD: un pas vers la montée en Ligue 1

Pour la manche aller, disputée mardi 24 octobre, FC Kondzo, quinzième de Ligue 1, et CESD (Centre Etudes et sport La Djiri), champion du groupe A d'élite Ligue 2, étaient opposés au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Comme on le voit, beaucoup d'électricité était dans le ciel. Les deux protagonistes voulaient faire une partie exemplaire. Et elles y sont allées, en y mettant du cœur.

Le match s'est terminé par la victoire du CESD: 1-2. Cela a incontestablement mis du baume sur le cœur du président Bénito Amouzou, prometteur du CESD qui n'était pas favori au coup d'envoi de la partie.

CESD a pris la chose au sérieux dès la première période de jeu en développant des offensives collectives, mais aussi des raids solitaires ou isolés. Quelques-unes auraient pu aboutir rapidement sans cette précipitation à l'approche de la surface de réparation adverse. Il a fallu attendre la 38e minute de jeu pour que sa débauche d'énergie soit couronnée par le premier but, inscrit par Drove Costaudes. Avant d'obtenir un deuxième but par Archange Ebandza, à la 66e minute de jeu. Un but convaincant, celui-là: 0-2, pour CESD.

Les jeux étaient-ils définitivement faits? Cette avance n'a pas suffi pour décanter la situation. Ayant pris conscience du danger qui le guette, c'est à dire la relégation en division inférieure, FC Kondzo s'est rebiffé. Il a obligé son jeune adversaire à jouer la défensive. Et après avoir fait pendant longtemps montre d'un monstrueux gâchis, il a fini par réduire le score à la 80e minute de jeu, par Fred Oba: 1-2. Un score qui lui redonne espoir, pour la manche retour qui se déroulera sur la même pelouse, dimanche 29 octobre.

Au bord de l'océan Atlantique, FC Nathalys, seizième de Ligue 1 Elite, a été contraint au match nul vierge (0-0) et, donc, au partage des points, par V.Club Mokanda, champion du groupe B d'Elite Ligue 2.

Tout se jouera, finalement, lors de la manche retour. Qui échappera à l'enfer? Qui ira au «purgatoire»? Des joutes explosives en perspective attendent les férus de football, les yeux rivés sur les pelouses et le ballon après lequel vont courir les acteurs quatre-vingt-dix minutes durant, voire plus en cas d'égalité parfaite, notamment à Pointe-Noire.

G.-S.M.

Handball

Les étincelles d'Abo-Sport en Tunisie

L'équipe féminine Abo-Sport, championne du Congo, a obtenu son ticket pour les demi-finales des 39es championnats d'Afrique des clubs champions qui se déroulent à Hammamet, en Tunisie. Après avoir fait des étincelles dans son groupe où elle n'a concédé aucune défaite en trois matches disputés.

La formation d'Abo-Sport s'est donc bien comportée au premier tour, au pays des Aigles de Carthage. Ainsi elle poursuit son bonhomme de chemin. Logée dans le groupe A, elle a éclaté lors de ses deux premières sorties. Victorieuses, d'abord, des Ivoiriennes d'Africa-Sport d'Abidjan, par 39-26, les filles d'Abo-Sport ont, ensuite, bousculé et dominé les Algériennes de GSK par 35-22. Ces deux succès étaient suffisants pour se hisser en quarts de finale. Le match nul (22-22) concédé mercredi 25 octobre face à FAP du Cameroun lors de la troisième sortie ne pouvait en rien changer le cours des choses. Abo-Sport a ainsi terminé en tête de son groupe.

Et, jeudi 26 octobre, elle a pris le dessus sur HC Vainqueur de RDC (31-29) en quarts de finale, se qualifiant du coup pour les demi-finales.

Jusqu'où iront les filles d'Abo-Sport? Les amoureux congolais du jeu à sept espèrent les voir atteindre la finale. Elles en ont les moyens, affirmait déjà leur entraîneur, ''Fanfan'' Malonga, avant le départ de l'équipe en Tunisie.

L'ailière (n°7) d'Abo-Sport en action face au HC Vainqueur de RDC en quarts de finale.

Une phase du match Caïman de Brazzaville-Espérance de Tunis.

Par contre, l'autre représentant du handball congolais, Caïman, tisse du mauvais coton. Et pourtant, il avait bien entamé sa campagne. N'avait-il pas battu APR du Rwanda (42-24)? Malheureusement, il a déchanté par la suite en essuyant coup sur coup trois défaites: face à FAP du Cameroun (21-24), JSK de la République Démocratique du Congo (32-36) et Espérance de Tunis (32-33).

Ces échecs ont compromis dangereusement ses chances de se hisser parmi les huit meilleures équipes. Eliminé à l'issue du premier tour, Caïman ne dispute plus que les matchs de classement, de la neuvième à la douzième place.

Les titres continentaux sont détenus par Primeiro de Agosto (Angola), en dames, et Al Ahly (Egypte), en hommes.

Jean ZENGABIO

FIFA Award: le footballeur togolais Koné primé!

Organisés lundi 23 octobre à Londres, les FIFA Awards ont primé Cristiano Ronaldo comme meilleur joueur de l'année pour la seconde fois consécutive, mais pas seulement. En effet, un Africain a également été distingué: Francis Koné, qui a reçu le prix du fair-play. Le 25 février dernier, lors d'un match du championnat tchèque, l'attaquant togolais avait sauvé la vie du gardien adverse, Martin Berkovec, en prodiguant des gestes de premiers secours. En revanche, Olivier Giroud a devancé le gardien su-africain Oscarine Masuluke pour le prix Puskas qui récompense le plus beau but de l'année.

CAF: la composition du nouveau comité exécutif

Après l'élection d'Ahmad comme nouveau président en mars dernier et à l'issue de plusieurs scrutins organisés au cours des derniers mois, la CAF a publié mercredi 25 octobre la composition de son nouveau comité exécutif pour la période 2017-2019. En voici la liste détaillée):

Président: Ahmad Ahmad (Madagascar). 1er vice-président: Kwessy Nyantakyi (Ghana). 2e vice-président: Constant Omari Selemani (RDC). 3e vice-président: Fouzi Lekjaa (Maroc). Membres: Adroum Djibrine (Tchad), Hani Abo Rida (Egypte), Almany Kabélé Camara (Guinée), Tarek Bouchamaoui (Tunisie), Kalusha Bwalya (Zambie), Leodegar Tenga (Tanzanie), Lydia Nsekera (Burundi), Alexander Danny Jordaan (Afrique du Sud), Amaju Melvin Pinnick (Nigeria), Hassan Musa Biliti (Liberia), Isha Johansen (Sierre Léone), Rui Edouardo Da Costa (Angola), Suleiman Hassan Waberi (Djibouti). Membres cooptés: Ahmed Yahya (Mauritanie), Moses Magogo (Ouganda). Secrétaire général par intérim: Essam Hamed (Egypte).

Ligue des champions: Al Ahly et WAC en finale

Le WAC Casablanca contre l'USM Alger (0-0 et 3-1) et Al Ahly face à l'Etoile du Sahel (1-2 et 6-2) se sont qualifiés pour la finale de la Ligue des champions de la CAF. Celle-ci aura lieu le samedi 28 octobre, à Borg El Arab (Egypte), pour la manche aller, et le samedi suivant, le 4 novembre, à Casablanca (Maroc), pour le retour. Al Ahly était absent de la finale de la Ligue des champions depuis son huitième sacre record en 2013.

Coupe CAF : SuperSport retrouvera le TP Mazembe en finale !

Vainqueurs 3-1 du Club Africain ce dimanche en demi-finale retour de la Coupe de la CAF, les Sud-Africains de SuperSport United retrouveront le TP Mazembe en finale de la compétition. Les deux équipes se sont déjà rencontrées en phase de groupes cette année avec deux matchs nuls à la clé.

Le Congo face au Bénin en amical à Brazzaville

Les Diables Rouges vont accueillir les Écureuils du Bénin, le 8 novembre, à Brazzaville, dans le cadre d'un match international amical de football, avant de recevoir l'Ouganda le dimanche 12 novembre en match comptant pour la dernière journée des éliminatoires du mondial Russe. Pour mémoire, le Congo avait battu le Benin 2-1, lors d'un match amical en octobre 2015 au stade Alphonse Massamba Débat, grâce à un doublé de Thievy Bifouma.

Afrique du Sud: le président de la fédération de foot accusé de viol

Danny Jordaan dans la tourmente. Le président de la Fédération sud-africaine de football (SAFA) a été accusé de viol par la chanteuse et ex-députée Jennifer Ferguson. Encouragée à briser le silence, l'artiste a dénoncé des faits qui auraient eu lieu il y a 24 ans dans un hôtel de Port Elizabeth alors qu'ils étaient tous les deux engagés dans le parti de Nelson Mandela, l'African National Congress (ANC). Jordaan n'a pas réagi à ces charges.

ANNONCE LEGALE

Fermeture de la société «LUNDIN MARINE SARL» à Pointe-Noire

Aux termes des décisions de l'Associé unique de la société LUNDIN MARINE SARL, dûment adoptées **en date du douze septembre deux mille dix-sept,** il a été décidé la dissolution de la société, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/17 B 411.

Le procès-verbal desdites décisions a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU et a été enregistré à Pointe-Noire en date du deux octobre deux mille dix-sept.

La radiation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée en date du dix-neuf octobre deux mille dix-sept, suite à laquelle il a été délivré **un Certificat de radiation précisant ce changement.**

Pour insertion légale,
FFA Juridique et Fiscal
EY CONGO

La promesse est une dette

Nous nous sommes engagés à la fin de la Semaine sociale 2017 qui s'est tenue à Brazzaville du 6 au 9 juin au siège de l'ACERAC, à en publier de larges extraits dans les colonnes de La Semaine Africaine, avant la publication des actes qui **exigera encore deux ou trois mois. Vous étiez nombreux** et assidus durant ces quatre jours d'écoute attentive et de partage. Nous avons remarqué dans les ateliers une forte participation des «contributeurs» de la Semaine, une délégation très active de l'Eglise Evangélique, de nombreux enseignants, parmi lesquels beaucoup de religieuses et des militants laïcs des paroisses avec une forte présence des fraternités féminines. La promesse est une dette. Nous ouvrons une rubrique «Retour sur la semaine sociale 2017» pour rendre compte de ces journées. Aujourd'hui, pour commencer, voici l'exposé inaugural du Père Christian qui **nous a proposé une définition opérationnelle de la Société** civile : de qui et de quoi parlons-nous? «La Société civile»

Le Père Christian au milieu.

Par Père Christian

Construisons la Société civile, à la lumière de la Doctrine sociale de l'Eglise», tel est le thème de notre Semaine sociale 2017.

Appelés à la liberté

L'introduction du compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise rédigé en 2004 à la demande du Saint Pape Jean Paul II a pour titre : *«Un humanisme intégral et solidaire»* et en sous-titres : *«A l'aube du troisième millénaire»….*(Nous sommes donc invités à faire des choses nouvelles, à inventer notre avenir). Et encore : *«Au service de l'entière vérité de l'homme»* (Nous sommes donc invités à découvrir une théologie, une philosophie et une spiritualité de l'homme et à nous en imprégner). Et enfin : *«Sous le signe de la solidarité, du respect et de l'amour»* (Nous sommes donc invités à une pratique sociale de l'Evangile de Jésus Christ, Notre Seigneur).

Lorsque l'homme et la femme sont privés de l'exercice de leur liberté et dans l'incapacité de prendre leurs responsabilités, il y a toujours un désordre, un dysfonctionnement, une aliénation. Soit une infirmité de l'homme ou de la femme, défaut d'éducation ou accident de santé, soit un mauvais fonctionnement de la société, abus des pouvoirs que les uns exercent sur les autres.

Contre toutes ces situations de misère ou de péché, l'Eglise prend le parti de la liberté de l'homme et de son devoir de responsabilité, de sa dignité d'homme ou de femme et nous invite à promouvoir une éthique de la solidarité, du respect et de l'amour.

La société civile

L'usage contemporain de l'expression est relativement récent, il remonte aux années 60. Mais la chose est aussi ancienne que l'humanité.

La Société civile, ce sont les gens eux-mêmes dans l'exercice de leur droit et de leur devoir naturels de prendre toutes les initiatives qu'ils jugent utiles à la satisfaction de leurs besoins légitimes.

Les temps modernes ont vu se différencier deux formes dominantes de l'exercice par les hommes de leur pouvoir sur la société. (1)Le pouvoir politique de L'Etat «souverain», Etat de droit, seul habilité à faire la loi et à la faire appliquer et seul en charge d'effectuer des prélèvements sur l'activité économique et de les affecter aux besoins du développement économique, culturel et social. (2) Le pouvoir économique des sociétés financières, industrielles et commerciales, maîtresses du jeu de la production et des échanges de bien et de service et donc de la création et de la répartition de la richesse produite.

Entre la montée de ces pouvoirs et face à leurs excès, il est devenu vital pour nos sociétés politiques et nécessaire pour le développement harmonieux de nos cultures et de nos économies, de préserver le droit et le pouvoir d'initiative des gens. C'est une tâche essentielle de la démocratie qu'il appartient à chaque peuple souverain d'instaurer sur son territoire et de partager avec ses voisins comme exigence de la civilisation universelle.

Il nous faut une **définition opérationnelle** de la Société civile.

La méthode des 5 causes

La logique que l'on enseignait dans les universités au Moyen âge recommandait, pour définir avec exactitude une réalité dont on veut parler et pour en formuler le concept, d'identifier les cinq causes qui en régissent l'existence.

Je vous propose d'appliquer cette méthode au concept de Société civile, cela nous aidera à savoir de quoi nous parlons et chacun pourra méditer sur chacune des causes qui la régissent et progresser ainsi dans la maîtrise d'une réalité dont nous sommes vous et moi les premiers responsables et qui est fondamentale en démocratie.

1° La cause matérielle (ce qui doit être déjà là pour que puisse naître une société civile). Ni un troupeau de moutons, ni même un essaim d'abeilles ne deviendront jamais une société civile. Mais une pluralité d'êtres humains, hommes et femmes doués de raison résidant en un même lieu, peut toujours se constituer en Société civile (SC). Là où il y a des gens (des Bantu), une société civile est possible. Il y a là un acte de foi en l'homme qui peut faire des miracles.

2° La cause formelle (la spécificité d'une multitude concrète d'individus humains qui s'institue en SC). Des gens parqués dans un camp de réfugiés faisant la queue pour percevoir leur ration alimentaire ne sont pas, *sous cette forme*, institués en SC. Mais lorsque les gens s'organisent pour mettre de l'ordre dans le camp, pour gérer les points d'eau, pour soigner les malades, pour faire l'école aux enfants, pour jouer aux boules ou au foot, dans cette exercice de leur droit naturel et de leur devoir d'initiative, ***une véritable Société civile prend forme*** au sein du camp, avec des institutions, des interlocuteurs, des responsables, des représentants, des instances de dialogue et de décision.

3° La cause efficiente (ce qui fait advenir la SC en acte). La société civile en acte est le produit des ***libres décisions individuelles et collectives des gens,*** lorsqu'ils décident de s'organiser effectivement en vue de procurer la satisfaction de leurs besoins légitimes. La **décision efficace** de se réunir autour d'un problème ou d'un besoin ressenti et de se donner le temps, l'organisation et les moyens de le résoudre. Mais lorsque les gens refusent de donner du temps, d'adhérer à une organisation, de mobiliser et de partager des moyens, aucune décision ne peut aboutir à une réalisation. La Société civile est amorphe, ***elle ne naît pas, elle avorte.***

La société civile est plurielle

4°La cause finale *(ce qui rend raison des initiatives prises par les gens au sein de la SC).* L'objectif de toute initiative concrète prise par les gens au sein de la SC est d'être utile à la satisfaction d'un besoin légitime. Il ne s'agit pas à ce niveau du bien commun de la cité, mais de besoins particuliers des individus et de leurs associations en groupes plus ou moins larges d'intérêts particuliers ou sectoriels. Le nombre et la diversité des initiatives qui se prennent à tous les niveaux au sein de la SC sont de soi illimités.

Or cela a une conséquence très concrète. On ne devrait jamais parler de la société civile au singulier. Elle est essentiellement plurielle. Et personne, aucune organisation n'est habilitée à parler au nom de la Société civile. Lorsque l'on parle de la Société civile ou à la Société civile, il faut toujours prendre soin de préciser de qui ou à qui. *«La Société civile, c'est-à-dire…»*

Pour prendre en charge le bien commun de la cité, la SC, en qualité de souverain primaire, de société politique indépendante, se donne un Etat régi par une constitution, un Etat de droit.

Mais à la différence des initiatives particulières prises par les gens au sein de la SC, les initiatives que prend l'Etat dans l'exercice de ses responsabilités ne peuvent se justifier qu'en référence au bien commun de la cité. Or aucun Etat ne peut prétendre procurer par ses initiatives la totalité des satisfactions des besoins légitimes de la totalité de ses citoyens. La répartition entre les champs d'initiatives relevant nécessairement de l'Etat et les champs d'initiatives relevant du droit et du devoir d'initiative des citoyens au sein de la société civile est régie par le principe de subsidiarité dont le Pape Pie XI peut revendiquer la paternité quand il écrit dans l'encyclique Quadragesimo anno : *«L'objet naturel de toute intervention de l'Etat en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber»*

«Donc, que l'autorité publique abandonne aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort ; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir » (190/191)

Le droit d'être responsable

Le citoyen ou la citoyenne qui prend une initiative, pour la satisfaction d'un besoin légitime, exerce un droit, parfois même un devoir. Elle n'a d'autorisation à demander à quiconque. Elle peut avoir une déclaration de naissance à faire pour obtenir la personnalité juridique, c'est-à-dire se faire identifier. Mais un acte de naissance n'est pas un droit à l'existence. Il est cependant raisonnable qu'il existe des activités réglementées (la santé, l'éducation, l'épargne et le crédit…) Mais il ne faut pas confondre une déclaration de création avec une demande d'agrément et veiller à ne pas restreindre abusivement la liberté d'initiative.

Historiquement, c'est face aux grands totalitarismes du XX° siècle que les Papes ont enseigné le principe de subsidiarité, au nom de la conception chrétienne de l'homme. Dieu a créé l'homme, homme et femme, doué de raison, appelé à l'exercice de sa liberté et toujours responsable. Une société ne peut être qu'une société de personnes, d'hommes et de femmes libres.

Mais en dépit de ce contexte historique souvent conflictuel, selon la doctrine sociale de l'Eglise, la Société civile n'est pas en soi un contrepouvoir. Les capacités concrètes des gens de prendre en charge leurs problèmes, au niveau de la collectivité locale comme à celui de la communauté nationale est pour un Etat sa principale ressource. Sans pétrole et sans ressources minières, un développement économique est toujours possible, mais avec une société civile amorphe, aucun processus de développement ne s'enclenchera.

«…L'expérience montre, écrivait Saint Jean Paul II dans Solicitudo rei socialis - avant la chute- du mur de Berlin- que la négation du droit d'initiative ou sa limitation au nom de la prétendue égalité de tous dans la société réduit quand elle ne le détruit pas en fait l'esprit d'initiative, c'est-à-dire la personnalité créative des citoyens ;…qui s'installent dans la passivité, la dépendance et la soumission à l'appareil bureaucratique…Cela engendre un sentiment de frustration et de désespoir et cela prédispose à se désintéresser de la vie nationale, poussant à l'émigration et favorisant aussi une sorte d'émigration psychologique.

Il faut rappeler, en outre, qu'aucun groupe social, par exemple un parti, n'a le droit d'usurper le rôle de guide unique, car cela comporte la destruction de la véritable personnalité de la société et des individus membres de la nation comme cela se produit dans tout totalitarisme.»

L'efficacité sociale de l'Evangile mis en pratique

5° La cause instrumentale (ce qui assure la qualité, le niveau ou la pérennité de la satisfaction recherchée). Un instrument est l'outil que se forge l'agent principal pour gagner du temps, améliorer la précision et la durabilité de son ouvrage. Les initiatives prises par les gens au sein de la Société civile donnent toujours naissance à des institutions formelles ou informelles, mais légitimes.

Or une institution, c'est la forme stable que des personnes donnent aux relations spécifiques qu'elles établissent entre elles en vue de la poursuite d'un objectif qui leur est commun.

La qualité de ces relations est un enjeu capital pour la démocratie et rien ne peut être plus précieux pour la société que la pratique de l'Evangile en matière de relations entre les personnes. L'amitié, la fraternité sociale, la solidarité, le respect, la justice, la loyauté sont fondamentales en démocratie. C'est au sein des institutions qui naissent à notre initiative que ces valeurs prendront corps dans notre culture et que se développera dans notre pays une culture authentiquement démocratique.

Le principe de subsidiarité revisité

Les partenariats publics privés

Le principe de subsidiarité est fondamental en démocratie. Car l'exercice du droit d'initiative est aussi l'accomplissement d'un devoir. Y faire obstacle, c'est priver la société de ressources vitales et c'est corrompre la société civile. Les dictatures sont toujours corruptrices. Mais dans le contexte de la complexification croissante des processus de développement, aucun problème n'est aujourd'hui de la compétence exclusive d'un seul niveau de gouvernance ou d'un champ spécifique d'initiative enfermé jalousement derrière des frontières infranchissables. Le problème n'est plus celui du partage de compétences exclusives entre acteurs gouvernementaux et acteurs non gouvernementaux, mais celui de l'efficacité des relations entre les acteurs des différents niveaux intervenant sur un même problème. Il ne s'agit plus de partager les responsabilités, mais de faire l'apprentissage d'un exercice partagé de la responsabilité. Le principe de subsidiarité mal compris et mis en pratique dans une mentalité de repli sur soi par des systèmes fermés, est inadapté au contexte moderne de l'interdépendance croissante des acteurs et des niveaux d'organisation. Les institutions de la société civile qui naissent à l'initiative des citoyens et les institutions créées par l'Etat dans l'exercice de ses responsabilités au service du bien commun sont appelées à développer entre elles des partenariats efficaces dans le respect de leurs autonomies respectives et de leurs spécificités opérationnelles. Cette exigence est longuement développée par Benoît XVI dans son encyclique «Caritas in veritate». (N°38 sq)

Notre Semaine sociale sera pour nous tous un exercice nécessairement limité, mais que nous voudrions le plus concret possible. 11 exposés et 11 débats en atelier vont nous donner l'occasion de développer sur 4 axes des problématiques sociales dont l'issue ne peut pas, ne doit pas être purement et simplement abandonnées aux structures, aux budgets, aux programmes et aux décisions de l'Etat.

La part des citoyens que nous sommes, de nos familles, de nos associations, de nos entreprises de nos Eglises dans le traitement de ces problématiques est cruciale. Privé de l'initiative de ses citoyens un Etat est sans génie, il est sans ressources.

1° axe, celui de l'éducation des citoyens

2° axe celui de l'initiative économique et sociale de libres citoyens

3° axe, celui de l'autonomie des collectivités locales, le droit des gens de se gouverner eux-mêmes

4° axe, celui de nos paroisses, l'Eglise au milieu des maisons

Nos Eglises d'Afrique ont célébré en 15 ans deux synodes continentaux spéciaux. A l'issue de chacun d'eux, les Papes régnant, prenant appui sur la parole unanime des Evêques africains, ont adressé successivement à nos Eglises deux feuilles de routes : «*Ecclesia in Africa»* et *«Africae munus»*, nous invitant à prendre notre place et nos responsabilités dans les Sociétés civiles de nos pays en développement et en crise. Notre Semaine sociale 2017, intitulée : ***«Construisons la Société civile à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise»,*** sera-t-elle pour ses participants prêtres religieux ou laïcs l'occasion d'entendre de nouveau l'appel et de choisir de nouveau d'y répondre en toute liberté, créativité, audace et générosité ?

P. C.

VESTEL

Le géant européen de l'électroménager débarque au Congo !

Split 12 000 BTU

199 000 FCFA HT

BUROTOP IRIS, distributeur exclusif de VESTEL au Congo.

Brazzaville: 4 Avenue FOCH 055 777 888 - 066 69 60 60
Pointe Noire: Avenue Moe Katt Matou 044 53 53 53 - 056 056 056